



LE LIEN

N° 40
Mars 2014

Bulletin Municipal de Plachy-Buyon



2013

2011

2009

2007

2005

2003

2001

1999

1997

1995

1993

1991

1989

1987

1985

1983



PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'information du conseil municipal – mai 2013, n° 13



Aménagement d'un « passage pêcheur » dans la clôture

Après un long hiver où la neige nous a contrariés en février et mars, le printemps est enfin là, les fleurs printanières sont de retour, le soleil plus présent et les journées plus longues.... de quoi nous inciter à la promenade ; une nouveauté : les aménagements du bord de la rivière Selle au niveau du pont, rue du Commandant André Dodart.

Un plus, au niveau du cadre de vie de notre village que la commune a toujours eu à cœur de fleurir pour le bien-être de tous. Cette année, un engagement dans une démarche de fleurissement différencié et raisonné sera mis en place, quelques conseils vous sont donnés dans ce Plachy-Buyon Infos.

D'autres projets sont à l'étude, comme la construction de logements locatifs sur le terrain en face de la Mairie. Prochainement, nous aurons l'occasion de nous rencontrer lors de différentes manifestations : marché de printemps, concert pour la fête des mères, fête du village, fête des écoles, fête de musique, fête nationale 13 et 14 juillet, voyage des jeunes à Disneyland le 1er septembre.

A bientôt, l'équipe municipale

COMMUNE DE PLACHY-BUYON
2 rue du Cdt André Dodart 80160 Plachy-Buyon
Tel / Fax : 03-22-42-74-26
E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr



PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'information du conseil municipal – juillet 2013, n° 14



Une page de l'histoire de notre village vient de se tourner. Avant toute chose je voudrais rendre hommage à Anny Flintham-Wallet récemment décédée qui a conduit avec dévouement et abnégation pendant trente ans la destinée de notre commune. Qu'elle en soit une fois de plus publiquement remerciée. Ensuite je remercie tous les membres du conseil municipal pour m'avoir choisi comme son successeur. Succession de transition certes, comme l'oblige la loi, en attendant les prochaines élections municipales de mars 2014.

Durant ces quelques mois je vais m'attacher à mener à son terme le programme que nous avons présenté aux Plachysois-Buyonnais en 2008 et qui est presque totalement réalisé.

Le budget communal est sain. Je n'ai pas de crainte particulière en ce qui concerne. Vous serez informés au fur et à mesure de l'avancement des projets en cours (assainissement collectif en particulier, construction des logements locatifs sur le terrain face à la mairie, remplacement des conduites d'alimentation en eau potable pour limiter les fuites...etc.).

Maintenant il nous reste, ensemble, à garder le cap défini initialement dans la plus grande sérénité possible. Je sais pouvoir compter sur l'équipe municipale récemment complétée et je souhaite la bienvenue à Laurie Buquet et Olivier Lambert à l'occasion de l'installation du nouveau conseil municipal.

A tous les habitants de notre commune je souhaite entière réussite dans leurs projets, avec la meilleure santé possible, et je les assure de mon entier dévouement au profit de la collectivité.

Lionel Normand
Maire de Plachy-Buyon

COMMUNE DE PLACHY-BUYON
2 rue du Cdt André Dodart 80160 Plachy-Buyon
Tel / Fax : 03-22-42-74-26
E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'information du conseil municipal – octobre 2013, n° 15

Anny Flintham-Wallet nous a quittés le 18 mai dernier. Toute sa vie, Plachy-Buyon a été sa motivation et au cœur de son engagement. Et comme si cela ne suffisait pas, elle a institué devant notaire la commune légataire universelle de tous ses biens et droits mobiliers et immobiliers. Ce legs a été accepté par le conseil municipal dans sa séance du 19 septembre 2013.

Conformément à la réglementation Monsieur le préfet de la Somme et le notaire concerné ont été destinataires de la délibération relatant cette acceptation afin de procéder à la mutation de la propriété des biens. Vous avez pu lire sur les panneaux municipaux d'affichage le compte rendu exact et précis des éléments composant ce legs et de la méthode d'évaluation des biens à la date de l'acceptation. Celui-ci est également consultable sur le site internet de la commune.

Le patrimoine ainsi dévolu à la commune, s'il est très important en valeur estimée, est assujéti de conditions impératives qui limitent pendant de nombreuses années pour certains immeubles, la possibilité d'en disposer pleinement. Les revenus produits et les dépenses engagées seront bien entendu intégrés dans le budget général et les matériels inscrits à l'inventaire communal. En fixant les conditions de son legs, Madame Anny Flintham-Wallet a voulu procurer une source pérenne de revenus supplémentaires à la commune, laissant le soin aux municipalités qui se succéderont de réaliser la vente du patrimoine après les délais fixés ou d'en rester propriétaire selon les impératifs du moment. C'est une garantie incontestable pour les générations futures. Ainsi elle a manifesté son désir de voir notre village continuer à se développer, dans la droite ligne de ce qui a toujours conduit son action.

Prochainement, la 30ème édition de la course pédestre aura lieu le 27 octobre, s'en suivront l'exposition de peintures des 16 et 17 novembre, le spectacle de Noël, la remise des colis de Noël aux aînés, un plaisir pour l'équipe municipale de vous rencontrer.

Je vous souhaite une excellente fin d'année.

Lionel Normand
Maire de Plachy-Buyon



COMMUNE DE PLACHY-BUYON
2 rue du Cdt André Dodart 80160 Plachy-Buyon
Tel / Fax : 03-22-42-74-26
E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

Sommaire

Vœux du Maire	3 à 6
In Memoriam ANNY	7 à 11
Il nous a quittés	12
Elections municipales partielles	12
Le mot de la gendarmerie	13
Budget Communal : Recettes / Dépenses	14-15
Travaux dans la commune en 2013	16-17
L'assainissement collectif	18 à 20
Du « Nouveau » à votre service	21
Mission locale pour l'emploi	21
Informations Pratiques	22 à 24
Etat Civil	25

Le Regroupement Pédagogique de Plachy-Buyon/Prouzel	26 à 29
Les jeunes et la collectivité	30-31
Côté lecture	32
Le parcours du cœur	33
La fête du village	33
Le repas des aînés	34-35
Le marché de printemps	36-37
Les rencontres culturelles	38-39
L'ASLH de Plachy-Buyon	40-41
Le repas républicain 13 et Fête nationale du 14 juillet	42-43
Le téléthon du Val-de-Selle 6 décembre 2013	43
La 30 ^{ème} édition de l'Ecce Homo	44
Le Noël au village	45
La Fraternelle	46 - 47

L'Association des Parents d'Elèves du RPI	48-49
L'association don du Sang	50
L'amicale des aînés de Plachy-Buyon	50-51
L'Union des Anciens Combattants	52 à 54
La société de chasse de Plachy-Buyon	55
L'association pêche : l'Eau Vive	56
Le club de gymnastique volontaire	57
L'association sportive Prouzel-Plachy	58-59
Tennis Club de la Coulée Verte TCCV	60 à 62
Le Basket-Ball Club du Contynois	63
Le baby Gym	64
Un temps pour soi : le yoga !	65
L'association Team Dream Carp CFP	66
L'Esperanto 80	67
Dixieland Combo	68
Liste des associations de la commune	69
L'agenda des manifestations	70-71
Liste des commerçants de Plachy-Buyon	72

Vœux du Maire

C'est la première fois que je préside la cérémonie des vœux dans notre village. Je mesure tout l'honneur qui m'échoit à cette occasion mais j'aurais préféré qu'il restât dévolu pour la dernière fois à Anny, comme beaucoup l'appelaient, mon prédécesseur décédé l'an dernier et qui avait initié cette manifestation il y a 28 ans maintenant. Qu'elle soit une nouvelle fois et publiquement remerciée. Une rétrospective sur son action publique lui est consacrée dans le prochain bulletin municipal. Je vous demande de nous lever et de marquer une minute de silence.



La cérémonie des vœux est toujours un plaisir d'accueillir les nouveaux habitants afin de les associer le mieux possible aux résidents plus anciens du village et tendre à l'osmose véritable qui devrait régner dans une petite agglomération comme la nôtre. Merci à vous tous qui avez répondu à l'invitation du conseil municipal et c'est en son nom que je vous adresse tous nos vœux pour une excellente année, principalement de santé et de réussite dans toutes vos entreprises.

Vous n'ignorez pas que la situation économique de notre pays est difficile. Le chômage n'épargne que peu de familles. Le sentiment d'insécurité se développe. Les prélèvements fiscaux se multiplient. Cependant je me dois de tenter de vous rassurer autant que l'obligation de réserve à laquelle je suis tenu m'autorise à le faire en cette période sensible.

Notre commune ne rencontre pas de difficulté budgétaire particulière. Comme je vous l'avais précédemment indiqué dans le bulletin "Plachy-Buyon infos" de juillet dernier, le budget communal est sain. Certes des emprunts antérieurs (enfouissement des réseaux, bâtiment technique...) sont en cours de remboursement mais nous n'avons pas à déplorer les conséquences des « subprimes » qui ont affecté plusieurs banques françaises.

Je vous ai également informé en octobre 2013 du legs effectué par Madame Anny Flintham-Wallet au profit de la commune. Le patrimoine ainsi dévolu, s'il est très important en valeur estimée, est assujéti de conditions impératives qui limitent pendant de nombreuses années la possibilité d'aliéner certains

immeubles et qu'il va falloir gérer dans les prochaines années. Les revenus produits seront bien entendu intégrés dans le budget communal et constituent une source pérenne de revenus supplémentaires pour les générations futures. Les baux relatifs à la location de ces différents immeubles sont en cours de rédaction pour le transfert au profit de la commune.

Des évènements récents (cambriolages, vols de et dans les véhicules, dégradations volontaires, incendie de véhicule, incivilités diverses....) ont créé un certain émoi dans le village avec tout ce que la rumeur publique véhicule comme amplifications et déformations de toutes natures.

La gendarmerie est saisie chaque fois que nécessaire, soit sur plainte des victimes, soit sur intervention de la municipalité pour tenter d'y remédier. Il ne faut pas sombrer dans la psychose paralysante.

Notre commune, contrairement à ce que je peux entendre parfois, n'est pas assimilable à une zone d'insécurité notoire. La gendarmerie fait le maximum pour résoudre ces affaires et arrêter les auteurs. Chacun doit se sentir concerné et ne pas hésiter ou craindre d'alerter le centre opérationnel de la gendarmerie (téléphone 17) lorsqu'on est témoin de faits délictueux ou du passage suspect d'individus ou de véhicules. Notre garde-champêtre Denis Dufrenne participe à la surveillance générale du village et intervient, même de nuit, dans les limites de ses compétences légales, contribuant pour sa part, efficacement à la sûreté publique.

L'insécurité routière est souvent évoquée, la vitesse et le bruit dans la traversée de l'agglomération en constituant les points essentiels. L'augmentation du trafic routier de transit (poids lourds, voitures...) accroît encore ce sentiment.

Les aménagements sur la voirie départementale (RD 8, RD 210, RD 162 qui constituent les trois axes principaux du village) ne peuvent être réalisés qu'en accord avec le conseil général gestionnaire du réseau. La réduction de la largeur de la route de Conty (RD 8) et l'aménagement des trottoirs à hauteur du rond-point et de la rue du capitaine Hémir Mézan (RD 162) ont été supportés intégralement par le budget communal.

Tous les habitants ont connaissance du projet concernant la station d'épuration intercommunale. Les marchés devraient être lancés sous peu par le président du syndicat. Il n'est pas envisagé d'entreprendre des aménagements sur la R 162 (rue du Commandant André Dodart et place du Petit-Plachy) tant que l'enfouissement des canalisations ne sera pas réalisé. Il serait irresponsable de dépenser des sommes importantes pour ces aménagements de sécurité, de les détruire ensuite et de les restaurer ultérieurement.

Une demande est en cours auprès de la préfecture pour bénéficier du prêt d'un « radar pédagogique » et faire prendre conscience aux usagers de leur vitesse de circulation. Gageons que l'impact sera bénéfique sur leur comportement.

Vous pourrez lire également dans le bulletin municipal la nature des quelques travaux réalisés dans la commune en 2013.

Le lotissement privé comprenant sept logements route de Bacouël, voisin de la salle omnisports, est en cours de réalisation. Le conseil municipal a décidé de l'appeler « La peupleraie ».



Lever de soleil à Buyon hiver 2013

Le second projet privé de lotissement sur l'emplacement de la ferme Macaigne (place du Petit-Plachy) est reporté pour des raisons économiques.

Par arrêté de Monsieur le préfet de la Somme la Communauté de Communes du Canton de Conty a pris la compétence pour la création de documents d'urbanisme. Ainsi le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune va devoir s'inscrire dans la cadre du P.L.U. Intercommunal (PLUI) qui devra prendre en compte les recommandations du Schéma de Cohérence du Territoire (S.C.O.T) du grand amiénois et de la loi dite du Grenelle de l'environnement. Quelques modifications du PLU de la commune devront intervenir, sans incidence sur l'arrêt prononcé par le tribunal administratif d'Amiens, mais en concertation étroite avec les élus locaux.

De nombreuses critiques ont eu lieu concernant l'état du cimetière. Elles étaient fondées. Dans le cadre de la politique conduite dans le village de réduire au maximum l'usage des produits phyto-sanitaires, le traitement des herbes folles n'a pas eu lieu, avec les conséquences qui ont été observées. D'autres dispositions seront prises en 2014 pour en éviter le renouvellement. De nombreuses personnes ont cependant désherbé les abords immédiats de leur caveau familial. Qu'elles en soient remerciées. La situation a été rétablie avant la fête de la Toussaint.

Toujours dans ce cadre de l'action « Zéro Phyto » entreprise par la commune, il nous appartient maintenant de sensibiliser les habitants sur les actions privées à entreprendre pour la sauvegarde en particulier des nappes phréatiques afin de minimiser, voire de bannir l'emploi des désherbants et autres produits chimiques. Des informations seront diffusées ultérieurement dans ce sens par le biais du bulletin municipal.

Nous entrons dans la période hivernale avec toutes les conséquences induites : froid, gel, verglas, neige... Comme les années précédentes la Communauté de Communes du Canton de Conty a passé un marché de salage avec trois entreprises. Pour notre secteur c'est l'entreprise Pillon de Plachy-Buyon qui en est attributaire. L'an dernier elle a effectué un excellent travail dans notre village et ceux dont elle a la charge. Quelques esprits grincheux ont cependant critiqué son action au prétexte de l'amoncellement de neige devant leur sortie de garage après le passage de la lame. Un peu de temps, de la bonne volonté, de « l'huile de coude » et une pelle permet à chacun d'y remédier. Il suffit d'anticiper lorsque les bulletins météorologiques diffusés la veille font état de ces intempéries, en modifiant ses horaires de départ en pareil cas.

La commune s'est dotée d'une saleuse tractée pour affiner le travail dans des endroits critiques (panneaux Stop, rues en déclivité importante...) et déneiger les accès aux bâtiments publics (mairie, cour d'école, église...). Le personnel communal est également en mesure d'intervenir au profit des personnes très âgées ou très fortement handicapées à condition d'en alerter le secrétariat de la mairie. Dans ces circonstances la solidarité entre voisins ne doit pas être un vain mot.

Les effectifs de nos classes du regroupement pédagogique baissent sensiblement. Quelques enfants ont intégré l'école maternelle à la rentrée de janvier. Espérons que la situation s'améliorera à la rentrée prochaine pour garder les classes et les postes d'enseignants. La modification des rythmes scolaires va également générer des inquiétudes et vraisemblablement des surcoûts. Le sujet est à l'étude entre la communauté de communes, les élus, les enseignants, les transporteurs et les délégués de parents d'élèves. Il faut souhaiter que les enfants n'aient pas trop à souffrir de ces nouvelles dispositions.





Je voudrais maintenant remercier l'ensemble du conseil municipal, pour son action malgré l'événement qui a endeuillé le village l'an dernier. Chacun a pris la part qui lui était dévolue dans la réussite des réalisations communales en 2013 : repas et colis des aînés, parcours du cœur, marché de printemps, animations culturelles, concerts, exposition de peintures, repas républicain, feu d'artifice, semi-marathon de l'Ecce Homo, fête de Noël, et bientôt le n°40 du "Lien" à paraître. Tous ont également eu à cœur de bien représenter la commune de Plachy-Buyon au sein des instances intercommunales (SIAVS, Trinoyal, SIER), cantonales (Com de Com) et départementales.

Je tiens également à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement au profit de la collectivité. Des améliorations sont toujours possibles et je suis conscient qu'il n'est pas toujours facile de s'adapter à un nouveau « boss ».

Cédric Pouvreau, notre secrétaire de mairie, est un collaborateur précieux, efficace, expérimenté et disponible, imprégné au plus profond de lui-même de la notion de service public. Le placement en congé de longue durée pour maladie de l'agent administratif adjoint contribue à l'accroissement de sa tâche au fil des mois alors qu'il aurait dû être déchargé de certaines missions. C'est pour cette même raison que les permanences de la mairie sont quelque peu perturbées. Encourageons-le dans l'exercice d'un métier parfois ingrat au contact de la population.

Denis Dufrenne, garde champêtre territorial, possède les qualités professionnelles, humaines et relationnelles pour régler au mieux des intérêts de chacun les difficultés de voisinage, les petites incivilités, les infractions mineures au code de la route mais il sait rester ferme et courtois lorsque les nécessités l'y obligent. Son implication dans le bon fonctionnement du site Internet communal est à souligner.

Un agent technique vient de prendre ses fonctions le 6 janvier 2014 dans le cadre d'un contrat temporaire d'aide à la recherche d'emploi (C.A.E). Le renfort qu'il va apporter doit permettre une amélioration de l'entretien des espaces verts sans trop grever le budget communal.

Une opération de recensement va se dérouler dans les prochains jours. Votre participation est essentielle. C'est un devoir civique avant une obligation légale. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui demeurent tous dans le village.



Je tiens à excuser M. Alain Gest, député et Jean-Marie Poitout, prêtre de la paroisse, retenus par d'autres cérémonies de vœux.

Pour clore mon propos il faut saluer également tous les présidents et membres de toutes les associations qui animent durant l'année leurs différentes sections et maintiennent l'excellente convivialité dans notre village. Comme chaque année ils vous informeront de leurs activités et de leurs projets dans le prochain bulletin annuel.

Je vous réitère tous mes vœux. Que 2014 soit une belle année pour vous tous et vos familles. Puisse t-elle voir le débat d'idées se substituer aux querelles partisans des personnes et offrir à nos jeunes des perspectives plus durables. Et je vous inviterai à partager la galette des rois après que les différents présidentes et présidents d'associations ainsi que les nouveaux habitants ici présents se soient présentés. Je vous remercie de votre attention.

Lionel Normand

In Memoriam ANNY

Le 22 mai 2013, une page de l'histoire de notre village s'est tournée après les obsèques de notre regrettée maire, Madame Anny Flintham-Wallet, décédée le 18 mai 2013, la veille de son anniversaire, des suites d'une longue maladie.

Née le 19 mai 1942 à Plachy-Buyon elle a vécu toute son enfance, puis son adolescence au village avant de se consacrer au service de la collectivité. Elle fréquente l'école communale, alors classe unique, sous la houlette de Monsieur Tilloy, puis le lycée d'Amiens (cité scolaire) avant d'occuper pendant douze ans le poste de secrétaire de mairie à Nampty et Neuville-les-Lœuilly.

Imprégnée dès son plus jeune âge de la notion de service public au sein d'une famille profondément altruiste, le docteur Fouque d'abord et sa marraine, Mademoiselle Marie-Antoinette Wallet-Fouque ensuite, elle a œuvré sans compter, jusqu'à l'épuisement de ses forces, pour satisfaire l'intérêt collectif.

Le 19 mars 1977 elle est élue conseillère municipale aux côtés de « Mademoiselle » comme nous l'appelions alors, précédente maire, de 1954 à 1983. Elles agissent de concert pour mettre en place, dès 1980, le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre Plachy-Buyon et Prouzel. La classe unique cèdera la place à un groupe scolaire de quatre classes et une salle polyvalente, en 1985/1986.



Anny est élue maire le 19 mars 1983.

Grâce à ses capacités d'écoute, Anny a su développer le village, adapter les locaux pour permettre aux habitants et aux associations qu'elle a toujours soutenues de se retrouver et créer les infrastructures nécessaires, en harmonie avec l'équipe municipale, pour que la vie dans la commune soit agréable : réfection et assainissement des rues des Clabaudois et de la Fontaine, bordurage de la rue Edouard Philogène Wallet, aménagement de la place du Petit-Plachy.

En partenariat avec l'U.S.Camon, la première course à pied « Ecce Homo » est organisée en 1983. Le nombre et la qualité des participants n'ont pas cessé de croître depuis. La course de renommée régionale est désormais inscrite au calendrier des épreuves sous l'appellation « semi marathon de l'Ecce Homo » et a fêté son trentième anniversaire en 2013.

En septembre 1984, le premier enduro motocycliste voit le jour et en 1985, l'organisation de la spectaculaire animation « les Tractosaures » a attiré une foule importante de spectateurs. Le premier « parcours du cœur » a eu lieu en 1986.



C'est aussi la mise en place du Plan d'Occupation des Sols (POS), outil d'aménagement du territoire.

Anny attachait énormément d'importance à l'accueil des nouveaux habitants lors de la cérémonie des vœux ; la première fois, c'était en 1987.

Lors de son second mandat de maire (1989-1995), création de la résidence l'Orée, constituée de vingt et un pavillons, de 1991 à 1993. La première pierre de la classe maternelle dans le groupe scolaire actuel est posée (1989). L'ancienne classe est modifiée et affectée en maison des associations et bibliothèque (1990). Cette même année sont créés la cantine scolaire et le service périscolaire. En juin 1991 est inauguré le terrain de tennis, répondant ainsi à un souhait de la population. Cette activité sportive est toujours présente.



Pose de la première pierre de l'école maternelle

Sous son impulsion, dès 1992, la commune de Plachy-Buyon donne son accord de principe sur la création de la Communauté de Communes du Canton de Conty.

Instigatrice en 1994 de l'aménagement et de la valorisation de l'ancienne voie ferrée, entre Monsures et Bacouël, en chemin de promenade qui fait toujours aujourd'hui la joie et l'admiration Anny, assumera la présidence du S.I.V.U. de la « coulée verte » jusqu'au transfert de compétence de ce syndicat au profit de la Communauté de Communes du Canton de Conty.

Au cours de son troisième mandat (1995-2001), trente cinq pavillons de la résidence « La clé des champs » sont construits. Les premiers habitants s'y installent en 1997/1998.

Le giratoire sur la D.8 a été aménagé en 1999 et s'en

sont suivis la construction d'un préau en 2000 et l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

En mai 1996, le premier « Marché de printemps » est inauguré et sa réputation n'a pas cessé depuis, tant auprès des exposants que des visiteurs (la 18^{ème} édition consécutive a eu lieu en mai 2013), constituant une animation et contribuant au développement économique local.

La Communauté de Communes du Canton de Conty devient réalité le 1er janvier 1997. Anny est élue vice-présidente en charge de la culture, du tourisme et de la communication, sous la présidence de Monsieur Joseph Bleyaert.

Cette même année se déroule pour la première fois à Plachy-Buyon le jeu « Questions pour un champion en pays de Somme » et en l'an 2000 un nouveau préau est construit dans le groupe scolaire pour y abriter les enfants.

Pendant son quatrième mandat (2001-2008), la nouvelle mairie est construite et inaugurée le 14 octobre 2006, en remplacement de l'ex-presbytère préfabriqué, peu fonctionnel et devenu trop exigü. Qu'elle est loin l'ancienne mairie implantée dans l'actuelle bibliothèque et plus encore celle de notre enfance située à l'intersection de la rue du capitaine Hémir Mézan et de la route de Conty, à l'emplacement de l'actuel rond-point. L'ancienne salle des fêtes communale est réhabilitée en salle des mariages et d'expositions, nommée « Espace Marie-Antoinette Wallet-Fouque ».

Le 11 mai 2003, Anny reçoit de Monsieur Alain Gest, député de la circonscription, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon Vermeil, en récompense de son action permanente au bénéfice de la commune.



Anny, André Dodart et Guy Lacherez lors de la cérémonie le 11 mai 2003

Sans cesse Anny participe et valorise les différentes manifestations patriotiques, culturelles, sportives, associatives, caritatives..... organisées dans le village (repas des aînés, soirée du 13 juillet, fête nationale et commémorations, forums des associations, expositions de peinture, repas associatifs, remise des colis de Noël aux aînés, spectacles de Noël, soirées musicales et théâtrales ...) ou en partenariat avec d'autres communes (jeux inter villages, téléthon...).

Sur proposition de Monsieur le préfet de région, Anny est nommée, en mai 2007, chevalier de l'Ordre National du Mérite, décoration qui lui est remise **le 13 octobre 2007** par Monsieur Derumigny, exsecrétaire en chef de la sous-préfecture d'Amiens, sous-préfet de Mulhouse, au cours d'une cérémonie regroupant de nombreuses personnalités du département et une importante population du village et des alentours, sous un chapiteau installé pour la circonstance dans la cour du groupe scolaire. Dans son allocution, il a insisté sur son engagement depuis de très nombreuses années, au service de la commune : « *Une vie simple pleine de travail et d'espérance construite autour de l'humain et pour l'humain* ».

Durant son dernier mandat, le cinquième, (2008-2013), ont vu le jour ou ont été rénovés les équipements suivants :

- Construction de l'atelier municipal rue du Commandant André Dodart,
- Rejointolement en deux tranches des murs de l'église et commémoration du 150^{ème} anniversaire de sa construction,
- Aménagement des trottoirs et caniveaux rue du Capitaine Hémir Mézan et route de Conty,
- Création du parking place de l'église,
- Remplacement des portes et fenêtres du logement communal,
- Acquisition et démolition de l'ancien café Lecointe face à la mairie (là où ont eu lieu de nombreux repas des aînés) pour la construction future de logements locatifs,
- Valorisation de la mare de Buyon avec aménagement de la voirie,
- Approbation du plan local d'urbanisme (PLU) en 2010 pour le maintien d'un urbanisme raisonné,
- Mise en place de la fibre optique pour améliorer le haut débit Internet,
- Raccordement du village au gaz,
- Poursuite de l'étude de faisabilité du futur réseau d'assainissement au sein d'un syndicat avec les communes de Prouzel et Bacouël.

Quel bilan en effet au cours de ces trente années passées au service de la collectivité (1983-2013) !

La médaille d'honneur régionale, départementale



Anny en compagnie de quelques maires et adjoints du canton le 13 octobre 2007

et communale, échelon Or, était amplement méritée. Elle n'a malheureusement pu lui être décernée qu'à titre posthume en raison de son état de santé, lors de ses obsèques.

Au cours de la célébration religieuse, concélébrée par le Père Jean-Marie Poitoux et le Père Samuel Leyronnas, animée par le chœur Crescendo, dont elle était membre, sous la direction d'Andreï Chevchouck, les autorités, les élus, la famille, une foule importante d'amis et de villageois étaient rassemblés dans une église trop exigüe pour la circonstance.

Madame Christiane Herbet, première adjointe, a souligné en particulier ses immenses qualités humaines, ses facultés de communication si spontanée pour saluer, remercier, rendre hommage et ses capacités à entraîner les équipes municipales sur des projets collectifs qu'elle défendait pour qu'ils aboutissent.

Sur le plan spirituel son engagement était sans limite, au niveau de la paroisse et du diocèse, accompagnant et guidant chaque année les pèlerins du secteur à Lourdes.



Anny était toujours disponible, souriante, aimant accueillir à sa table pour partager un café, un repas. Dès qu'elle le pouvait, pour se détendre un peu, son envie de voyager se manifestait et se concrétisait avec Marie-Reine, son amie de toujours.

Monsieur Joseph Bleyaert, président de la Communauté de Communes du Canton de Conty a relaté la qualité des programmes culturels qu'Anny proposait et qui ont toujours été appréciés dans le canton, drainant de nombreux

spectateurs au cours des concerts et représentations théâtrales. Son envie d'être au service des autres lui faisait oublier sa maladie. Elle détestait les situations conflictuelles et sa seule motivation était de regarder vers l'avenir pour que l'action publique serve les autres. L'intérêt général, agir pour la collectivité pour le bien de tous représentaient des valeurs qu'elle portait au quotidien. Il la remercie pour sa franchise, sa loyauté, sa solidarité, sa compréhension et ses convictions.

Monsieur Alain Gest, député de la circonscription a évoqué, en plus de son amitié personnelle, les formidables qualités humaines d'Anny, son dévouement, sa droiture, sa générosité, sa disponibilité et son engagement de militante convaincue pour le don du sang et sa présidence de l'association locale pendant 40 ans. Sans oublier sa volonté de transmettre ses passions pour la peinture et la musique. M. Gest « a salué une grande dame imprégnée de valeurs ».

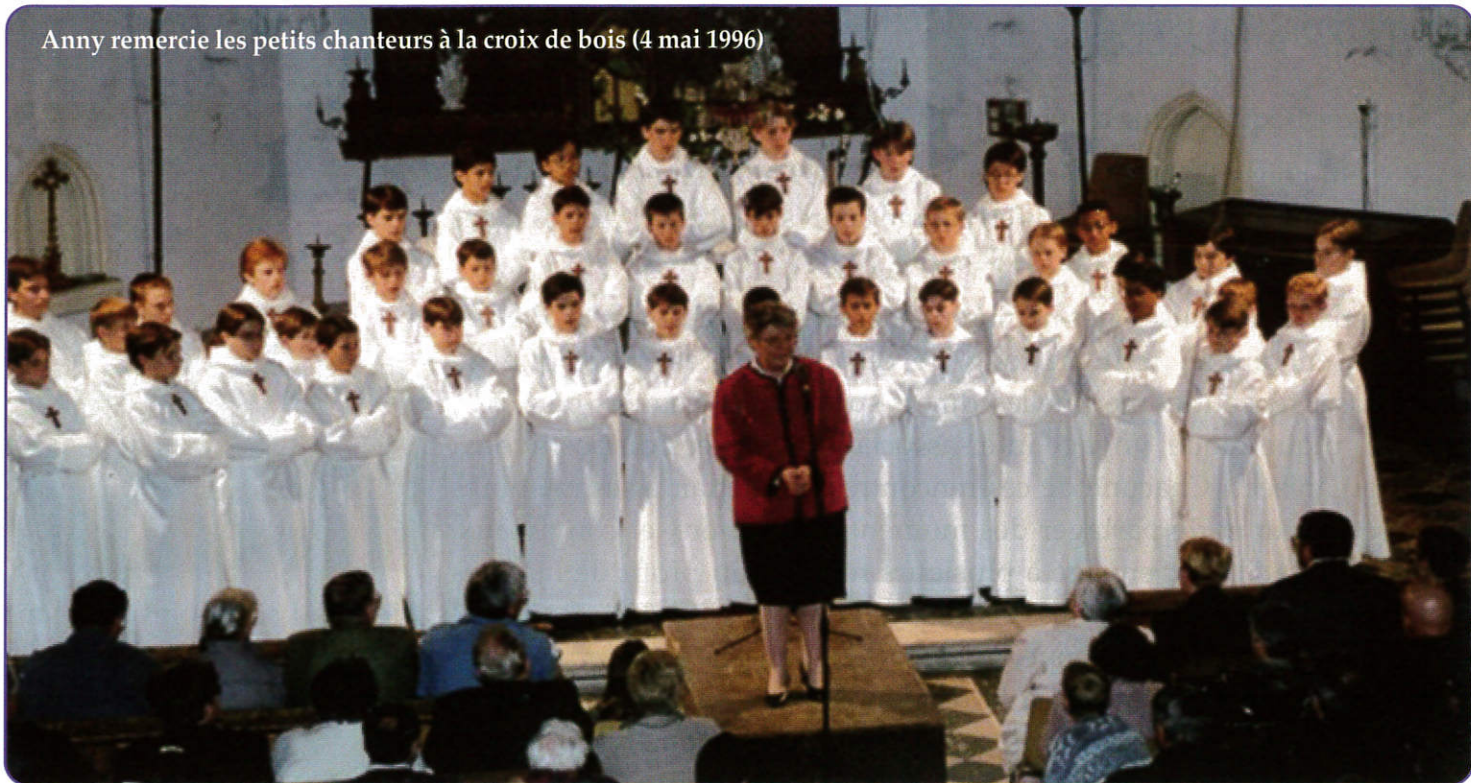
Monsieur Jean-Charles Geray, secrétaire général de la préfecture de la Somme, représentant Monsieur le préfet, a repris les actions d'Anny durant sa vie publique illuminée par de nombreuses qualités et



valeurs humaines. Femme de conviction et de caractère, d'une grande droiture et d'une générosité marquée, femme de culture elle avait un sens aigu pour l'intérêt général et restera un exemple pour celles et ceux qui souhaitent se mettre au service de leur commune et de leurs concitoyens.

M^{me} Christiane Becquet, présidente de l'union départementale Somme des associations pour le don de sang bénévole, a tenu au nom des 25 associations à rendre hommage à Anny, militante

Anny remercie les petits chanteurs à la croix de bois (4 mai 1996)



pour la transfusion sanguine. Elle a décrit une femme d'initiative, battante, enthousiaste et l'a remerciée « *pour tout ce qu'elle a semé* ».

Dans son homélie le Père Jean-Marie Poitoux a exprimé l'attachement d'Anny à la beauté, a souligné son implication pour la commune, la paroisse, sa volonté de marquer solennellement les 150 ans de l'église Saint-Martin de Plachy-Buyon (c'était le 21 octobre 2012) sa Foi et évoqué son courage face à la maladie. Il remercie tous ceux qui l'ont accompagnée, soutenue, lui ont rendu visite durant ces moments difficiles et qui ont partagé son amitié, l'essentiel de sa vie. C'est probablement pour cela qu'elle a choisi l'évangile où Jésus dit : « *Je ne vous appelle plus serviteurs, je vous appelle mes amis* ».

D'aucuns ont pu se demander les raisons pour lesquelles les porte-drapeau sont venus aussi nombreux pour lui rendre un dernier hommage et pourquoi elle avait demandé qu'une pause ait lieu devant le monument aux Morts avant de rejoindre le caveau où elle repose désormais.

Elevée dans une famille veillant au devoir de mémoire avec un grand « D » et petite-fille d'un soldat britannique tué durant la guerre de 1914 et inhumé dans le cimetière communal, Anny participait à toutes les commémorations et manifestations patriotiques et mettait un point d'honneur à recevoir dignement les porte-drapeau

présents. C'est pourquoi ils ont tenu à l'honorer une dernière fois.

Très attentive à la qualité des choses elle avait demandé de pourvoir au remplacement du drapeau de la section locale des anciens combattants qui commençait à se dégrader. C'est elle qui l'a financé intégralement. Elle n'aura malheureusement pas eu le plaisir de le contempler compte tenu du délai de confection.

Anny c'était tout cela, un être exceptionnel dévoué avec une générosité débordante, un cœur sans égal, une sensibilité, un véritable chef d'orchestre qui reconnaissait l'importance du travail en équipe pour l'intérêt collectif.

L'harmonie « La Fraternelle » de Conty qu'elle n'avait de cesse de promouvoir dans l'ensemble du canton l'a accompagnée en musique jusqu'à sa dernière demeure.

Plachy-Buyon était sa « famille », elle a vécu en grande partie pour elle et comme si cela ne suffisait pas, elle a institué, devant notaire, la commune légataire universelle de tous ses biens afin de lui procurer par ce très important legs des revenus pendant plusieurs décennies.

Qu'Anny en soit une nouvelle fois remerciée et qu'elle repose en paix désormais après une vie exemplaire bien remplie.

Lionel Normand

Il nous a quittés

M. Georges Béquin, nous a quittés le 19 janvier 2013, à l'âge de 92 ans.

Il a été élu conseiller municipal de 1983 à 1989 et chargé des relations publiques. C'est ainsi qu'il a pris en charge la présidence de l'Amicale des aînés de Plachy-Buyon de juin 1984 à 1994.

Soutenu par son épouse et les nombreux membres de l'amicale, M. Béquin mit tout en œuvre, tout au long de ces dix années, pour que de nombreuses rencontres mensuelles, dîners-spectacles, déjeuners-dansants, journées pique-nique, voyage inter-associations, soirées diapositives... soient organisées. Chacune de ces rencontres permettait à ses membres de se retrouver et de partager des moments chaleureux et conviviaux. Très serviable, il s'est engagé à plusieurs reprises au profit de familles particulièrement en difficultés. M. Béquin était également un fervent du picard, il aimait insérer dans « Le Lien » des mots de bienvenue dans cette langue. Ces dernières années, précédemment domicilié route de Beauvais, il résidait à la maison de retraite de Conty. Au nom du conseil municipal, nous adressons à sa famille toute notre reconnaissance et sympathie.



Nous avons également une pensée pour nos doyens, M^{me} Eliane Lefebvre née le 27 mai 1914 à Apremont dans le département de l'Oise, décédée le 9 février 2013 à l'âge de 99 ans et son homonyme M. Marceau Lefebvre, né le 8 mars 1915 à Criquiers dans le département de la Seine Maritime, décédé le 8 mars 2013 à l'âge de 98 ans.

Ils étaient les doyens du village.

Elections municipales partielles

Le dimanche 23 juin 2013, à l'issue du scrutin des élections municipales partielles, ont été élus M^{lle} Laurie Buquet et M. Olivier Lambert en complément des deux postes de conseillers municipaux vacants.

Lors du conseil municipal exceptionnel du samedi 29 juin, M. Lionel Normand a été élu maire.



Photo de groupe : de gauche à droite : Olivier Lambert, Jean-Pierre De St Acheul, Marie-Françoise Feller, Paul Marticho, Chantal Bachelay, Emmanuel Maître, Christinane Herbet, Lionel Normand, Laurie Buquet, Jean-Paul Vorbeck, Jean-René Flamant, Jean-Pascal Joron, Yann Delahaye, Martine Fauquemberg, Gary Szumny.

Le mot de la gendarmerie



BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT-SAUFLIEU
80 route Nationale 80160 SAINT-SAUFLIEU
Tel : 03.22.42.40.17



L'ACCUEIL DU PUBLIC

La commune de Plachy-Buyon est sous la compétence de la Gendarmerie de Saint-Sauflieu, travaillant en communauté de brigades : les brigades de Conty et de Poix-de-Picardie y sont associées.

Les horaires d'accueil du public à la gendarmerie de Saint-Sauflieu sont : **les mardi, jeudi et samedi de 14 h. à 18 h.**

La brigade de Conty assure l'accueil du public : les lundi, mercredi et vendredi de 14 h. à 18 h.

La brigade de Poix-de-Picardie, assure l'accueil du public : du lundi au samedi de 08 h. à 12 h., de 14 h à 19 h. Le dimanche et jour férié de 09 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h.



En dehors de ces heures d'ouverture, vous aurez toujours un interlocuteur, soit en faisant le numéro de la brigade de Saint-Sauflieu, soit le 17, de jour comme de nuit. En effet lorsque la brigade de Saint-Sauflieu, est fermée, les personnels sont sur le terrain, et le téléphone est dévié vers la brigade de Poix-de-Picardie, ou alors vers un centre d'appel de la gendarmerie à Amiens.



BRIGADE DE PROXIMITE DE SAINT-SAUFLIEU

L'adjudant Jérôme RANSON

commandant la brigade de Gendarmerie de SAINT-SAUFLIEU,
son adjoint et l'ensemble des militaires de l'unité
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014

ELECTIONS

L'année 2014 sera marquée par les élections municipales. Ces élections sont à suivre avec intérêt par les français, de manière générale, afin d'élire leurs représentants. En cas d'absences pour ce scrutin, soit pour le 1^{er} ou le 2^{ème} tour, voire les deux tours, vous avez la possibilité d'établir une procuration de vote.



VOTE PAR PROCURATION

Depuis cette année, il a été mis en ligne le formulaire de demande de vote par procuration. Ce formulaire n°14592*01 (D), est accessible notamment sur le site : <http://service-public.fr>

L'édition de ce document ne se soustrait pas à l'obligation de vous rendre à la gendarmerie afin de faire signer ce dernier par l'autorité habilitée. Il devra être imprimé en deux feuillets, (et non pas recto verso), pour que vous puissiez recevoir votre récépissé.

Les mentions du bas relatives à la date, au lieu de signature, sont remplies par l'autorité habilitée. Si vous n'avez pas Internet, les procurations de votes dites cartonnées, présentes à la gendarmerie, sont toujours d'actualité.

FONCTIONNEMENT

RECETTES

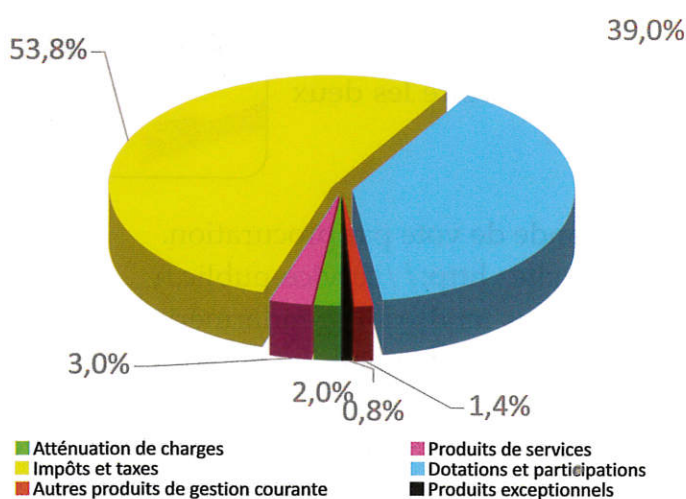
Atténuation de charges (Remboursements maladie, CAE...)	9 538 €
Produits des services (Remboursements énergie pour mise à disposition des bâtiments communaux à la Com de com, PVR...)	14 023 €
Impôts et taxes (Contributions directes et taxes locales, redevance pylones...)	255 139 €
Dotations et participations (DGF, subventions collectivités locales, Fond national de taxe professionnelle...)	185 196 €
Autres produits de gestion courante (Locations salle communale...)	6 648 €
Produits exceptionnels	4 012 €
TOTAL	474 556 €

DÉPENSES

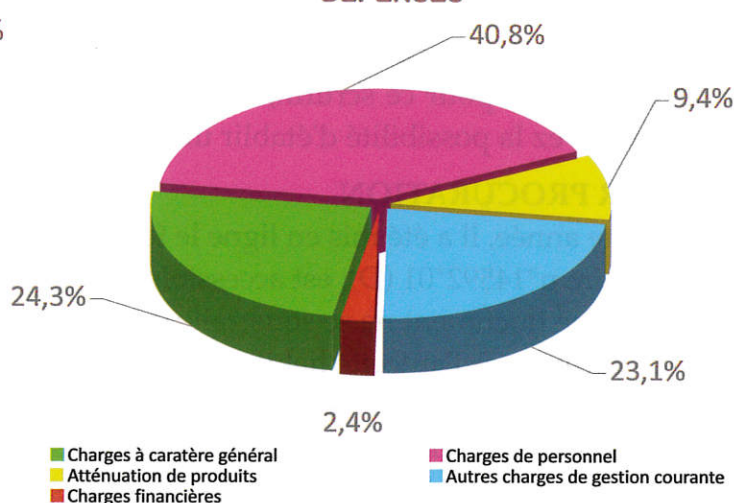
Charges à caractère général (dépenses d'électricité, télécommunication, petits équipements, fournitures administratives, entretien de bâtiments et terrains, fêtes et cérémonies...)	93 112 €
Charges de personnel communal (payes, charges sociales, côtisations...)	156 055 €
Atténuation de produits (Reversement sur FNGIR)	35 904 €
Autres charges de gestion courantes (Service incendie départemental, indemnités élus, versements aux organismes de regroupement, CCAS, subventions aux associations...)	88 256 €
Charges financières (Intérêts d'emprunt...)	9 287 €
TOTAL	382 614 €

Excédent de fonctionnement 91 942 €

RECETTES



DEPENSES



INVESTISSEMENT

RECETTES

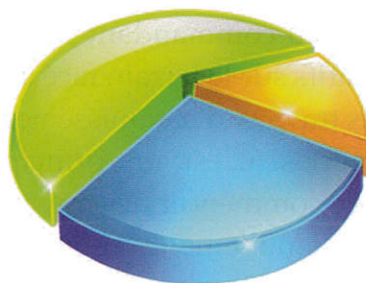
Dotations fonds divers réserves (Leg Anny Flintham-Wallet, FCTVA, TLE...)	117 849 €
Excédent de fonctionnement 2012	75 173 €
TOTAL	193 022 €

DÉPENSES

Travaux de voirie route de Conty solde 2012	8 478 €
Remplacement et acquisition de panneaux de signalisation	3 514 €
Installation de 2 points lumineux rue des Clabaudois	636 €
Remboursement d'emprunt	32 516 €
TOTAL	45 144 €

Excédent d'investissement 2013 : 147 878 €

Résultat de l'exercice :
91 942 + 147 878 = 239 820 €



TAUX DES TAXES LOCALES

	2012	2013	Variation
Taxe d'habitation	10,89%	10,89%	0%
Taxe foncière bâti	13,76%	13,76%	0%
Taxe foncière non bâti	21,78%	21,78%	0%
CFE*	11,73%	11,73%	0%

* Ancienne taxe professionnelle

Depuis la loi de finances 2011, pour le calcul des taux d'impôts locaux, la part départementale est incluse dans la part communale.

L'administration fiscale ne communique maintenant que sur un taux unique (commune + département)

SUBVENTIONS VERSÉES EN 2013

Amicale des aînés	120 €
Association de pêche	120 €
Association des chasseurs	120 €
Association des donneurs de sang	120 €
Association des parents d'élèves de Plachy-Buyon	120 €
Basket Club du Contynois	200 €
Club gymnastique	120 €
Club Tennis "La Coulée Verte"	300 €
Fédération des œuvres laïques	30 €
Union Nationale des Anciens Combattants	120 €
Association Sportive Plachy-Prouzel	120 €
Fondation du patrimoine	50 €
La Fraternelle	300 €
La prévention routière	30 €
Le Souvenir Français	50 €
Les restaurants du Cœur	400 €
La Croix de guerre	30 €

Travaux dans la commune en 2013

La commune n'a pas réalisé de grands travaux en 2013, la majorité ayant été effectuée les années précédentes, soit dans le cadre de la compétence partagée avec la Communauté de Communes du Canton de Conty (voirie essentiellement...), soit dans le cadre de sa compétence propre (entretien des bâtiments ou d'infrastructures...).

Un peu de répit pour les finances de la commune et la gêne occasionnée aux habitants, mais 2014 devrait être l'année de démarrage des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration et de la première tranche du réseau d'assainissement du syndicat intercommunal entre Bacouël, Prouzel et Plachy-Buyon (SIAVS). Des perturbations sont à prévoir pour le trafic sur le RD 162 et sur la route de Bacouël en particulier.

De nouveaux aménagements de voirie rue du commandant André Dodart et la construction de logements locatifs sur le terrain face à la mairie ne pourront être réalisés tant que les travaux d'assainissement énumérés ci-dessus ne seront pas terminés. C'est un principe d'économie. Il serait en effet dispendieux de commencer des travaux en sachant que les raccordements d'assainissement viendront endommager tout ou partie ces réalisations.

Néanmoins en 2013 deux points lumineux ont été installés par la société Cégelec sur des poteaux existants rue des Clabaudois, peu avant la boulangerie, pour un coût de 636 euros.

La chaudière à gaz du logement communal a été remplacée en mars 2013 pour un coût total de 2 091,24 euros.

Deux panneaux et le marquage au sol réservant le stationnement pour les personnes en situation de handicap ont été mis en place par les employés communaux sur le parking devant la mairie et celui jouxtant le groupe scolaire rue des Clabaudois, pour un coût total de 2 408 euros. En outre la signalisation adaptée interdisant le stationnement (en particulier sur les trottoirs) a été apposée rue du capitaine Hémir Mézan ; le coût global s'élève à 1 106 euros.

Le syndicat intercommunal de la rivière Selle et de ses affluents a procédé, comme il était prévu, à l'aménagement de la rive gauche du cours d'eau entre la propriété de Monsieur Dupont et le moulin du Marottin. Deux abreuvoirs pour les animaux, deux passages pour les pêcheurs ont été créés et 400 mètres de clôture ont été posés. Le coût





de ces travaux a été entièrement supporté par le syndicat. Un lieu de promenade champêtre, mais pédestre exclusivement, est ainsi à la disposition de la population dans le cœur du village même s'il est nécessaire de s'équiper quelque peu pour en profiter. Gageons que cet endroit sera maintenu en l'état et qu'il ne sera pas fréquenté par des véhicules (moto, quad...) ou des cavaliers. Le personnel communal sera chargé de son entretien dans la cadre de la programmation des travaux.

Pour aider le personnel technique dans ses tâches, la municipalité a acheté un broyeur de végétaux, un souffleur thermique pour les feuilles, un épandeur à sel de déneigement et une mini-lame pour dégager la neige dans la cour de l'école, les intersections et les voies en pente qui n'auraient pas été traitées suffisamment par le service mis en place par la communauté de communes et accessoirement les trottoirs bitumés.

Le coût total de ces équipements s'élève à 2 944 euros. Une subvention a été demandée au conseil général de la Somme.

Pour remédier à des débordements de canalisations et l'inondation d'une cave après de fortes pluies, la société SPEE de Conty a remplacé une partie de conduite d'eau pluviale avenue des Mésanges suite à sa rupture provoquée par les racines d'arbres plantés au dessus.

Enfin deux puits d'infiltration supplémentaires ont été réalisés par cette même société à l'entrée de la résidence la Clé des champs afin de limiter au maximum l'écoulement des eaux pluviales vers la route de Conty et la rue du capitaine Hémir Mézan. Le coût de ces deux aménagements s'élève à 5 215 euros, entièrement financé par le budget communal.



Lionel Normand

L'assainissement collectif

Nous évoquons dans le précédent bulletin l'avancement du projet d'assainissement collectif. Pour mémoire, le syndicat intercommunal regroupe les communes de Plachy-Buyon, Prouzel et Bacouël-sur-Selle en vue de réaliser le réseau d'assainissement et la future station d'épuration.

L'enjeu financier de ce projet pouvant avoir de fortes conséquences sur la gestion de nos communes, le syndicat et ses représentants ne souhaitaient pas engager les finances publiques tant que la partie financière (coût du projet précis réseaux et station, subventions des services de l'état et collectivités territoriales etc...) ne fut pas suffisamment précise et définitive pour anticiper et maîtriser un prix du m³ de l'eau raisonnable.

Or, dans le courant de l'année 2013, le syndicat a obtenu la réponse sur la participation financière de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Le site est situé en zone de priorité P3 d'après le X^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Une demande de dérogation a été adressée afin que le syndicat puisse bénéficier de la priorité P1. Le Conseil d'Administration de l'Agence a validé le 21 juin dernier une majoration du taux de subvention se rapprochant des aides accordées en zone de priorité P1 (priorité accordant des aides plus avantageuses).

Sont donc inscrits, en ferme pour la première tranche (3 ans) sur la commune de Plachy-Buyon :

- Le bassin de stockage-restitution des eaux pluviales installé au droit de l'actuelle station,
- L'ouvrage de transfert des eaux usées de Plachy-Buyon,

- La création des réseaux de collecte rue du Commandant André Dodart, rue de la Fontaine, rue de Creuse, impasse de la Gare, allée de l'Ecce Homo et place du Petit-Plachy,
- Le raccordement des réseaux d'assainissement collectifs existants à la nouvelle station d'épuration,
- La construction de la station d'épuration intercommunale.

Une demande a été faite pour l'octroi d'une aide au titre de la Dotation pour l'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) ; le montant subventionnable au titre de la part assainissement est plafonné à 800.000 €.

Deux dossiers ont été déposés, un pour la part assainissement des eaux usées, l'autre au titre du bassin de stockage-restitution des eaux pluviales installé au droit de la station actuelle de Plachy-Buyon pour la gestion du "temps de pluie mensuel".

L'on pourrait se demander pourquoi un tel projet a pris tellement de temps à se concrétiser.

Nous ne reviendrons pas sur le temps perdu lorsque nous attendions des réponses des services de la métropole d'Amiens sur la faisabilité du projet... et nous ne reviendrons pas, non plus, sur les mois de discussions pour acquérir les parcelles nécessaires à la construction de la future station d'épuration....

L'ensemble des membres du syndicat, à l'unanimité, ne souhaitait pas engager l'argent public dans

ce projet sans avoir la garantie que le prix de l'eau sur la facture de l'utilisateur resterait dans la norme et la moyenne de ce qui se pratique dans le département de la Somme et dans le bassin Artois Picardie. Ce prix acceptable ne pourra être atteint qu'avec le concours du budget général des trois communes, membres du syndicat, par le biais d'un abondement financier annuel. Nous sommes en mesure aujourd'hui de pouvoir lancer les appels d'offres pour entamer les premières phases du projet prévues au programme pour les 3 premières années (première tranche décrite plus haut). Pour mémoire le projet en quelques chiffres :

Quelques chiffres....	1 ^{ère} tranche	Futures tranches		
	3 communes	PLACHY-BUYON	PROUZEL	BACOUËL
	2014-2016			
Logements raccordés sur Plachy-Buyon	152			
Logements raccordés durant la première tranche (3 ans)	226			
Branchements restant à créer (futures tranches)		124	121	81
Ouvrage de transport des eaux usées	529 822 €			
Réseaux de collecte d'assainissement	1 790 335 €	1 062 403 €	564 071 €	1 102 532 €
Station d'épuration	1 886 457 €			
Bassin d'orage	119 509 €			
Total travaux	4 326 123 €	1 062 403 €	564 071 €	1 102 532 €
Total des subventions publiques (Agence de l'eau + DETR)	1 491 706 €	456 928 €	269 896 €	460 358 €
Investissements à la charge de la collectivité	2 834 417 €	605 475 €	294 175 €	642 174 €

Il est important de rappeler le contexte de ce projet. La commune de Plachy-Buyon est équipée pour partie (environ 152 habitations sur les 400 que compte le village) d'un assainissement collectif raccordé à la station d'épuration en bordure de Selle, proche du moulin. Cette station d'épuration après plus de 35 ans d'activité va connaître, vu son âge, dans un futur proche, des coûts d'entretien et de suivi des normes qui risqueraient de ne pas rendre raisonnable l'impact sur le prix de l'eau, et

au pire la reconstruction d'une nouvelle station d'épuration.

A ceci il faut ajouter les contraintes que peuvent subir les usagers disposant d'un assainissement individuel dans le cadre de l'achat ou de la vente d'une maison avec les obligations qui découleront dans le futur des contrôles possibles dans le cadre de l'arrêté du 7 mars 2012, modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 (règlement UE n°305/2011) et article R 111-1-1 du code de la construction et de l'habitation, (sources Journal officiel). Par ces textes l'utilisateur est tenu de détenir une installation individuelle conforme aux normes de rejets dictées par la réglementation en vigueur et peut s'exposer à des contrôles des installations d'assainissement non collectif sur domaine privé par le SPANC (*Arrêté du 27 avril 2012 – Application des articles L 224-8 et R 224-17 du code général des collectivités sur les installations d'assainissement non collectif mentionnées à l'article L. 1331-1-1 du code la santé publique*).

Aujourd'hui rares sont les installations d'assainissement individuelles qui répondent aux normes en vigueur et celles à venir. Il est important de savoir que dans le cadre du projet d'assainissement collectif, les habitants de notre commune ne sont pas à ce jour inquiétés par la mise aux normes de leurs installations (excepté dans le cadre de cessions d'immeubles où le passage du SPANC est aujourd'hui obligatoire pour la procédure de vente).

Même les installations récentes (moins de 10 ans) devront dans les années à venir être adaptées aux nouvelles normes. L'absence de mise en conformité impliquera des amendes par les services polices de



l'eau. Nous savons tous ce que représente la mise en norme ou le remplacement d'un assainissement individuel obsolète, cela oscille entre 6 000 et 15 000 euros.

Les obligations réglementaires à venir pourraient contraindre certains d'investir 6 000 à 15 000 euros ou d'autres de s'acquitter d'un budget de 1 200 à 3 000 euros/an afin de conserver leurs assainissements individuels actuels.

En fonction des contraintes réglementaires auxquelles chacun pourra être confronté demain pour continuer à utiliser un assainissement individuel, il sera bien plus économique, et plus pratique dans le fonctionnement au quotidien, d'ajouter 100 à 250 euros sur la facture annuelle d'eau. Vider son évier, sa baignoire, et tirer la

chasse d'eau ne seront plus une source de problème pour certains et d'investissements importants pour d'autres.

Malgré son coût important pour la collectivité, et grâce à la bonne gestion de notre commune depuis de nombreuses années, l'assainissement collectif permettra, sans alourdir la fiscalité locale, de pouvoir bénéficier de ce service à un prix raisonnable pour chacun d'entre nous.

Emmanuel Maitre

Réunion du syndicat d'assainissement du Val de selle du lundi 17 février 2014 :
 Il a été voté à l'unanimité, en fonction des éléments financiers et techniques reçus durant ces dernières semaines, le lancement au printemps des consultations et appels d'offres pour un démarrage des travaux des installations et réseaux en novembre 2014

Du « Nouveau » à votre service

Madame Charlotte Cotel, fleuriste décorateur, a ouvert son magasin « au comptoir des fleurs » le vendredi 7 février 2014, à côté de la pharmacie au numéro 8 de la rue du Capitaine Hémir Mézan.

Vous y trouverez un grand choix de plantes vertes et fleuries, de fleurs coupées mais aussi de la décoration intérieure/extérieure. La continuité de cette maison est transformée en gîte labélisé.

Nous lui souhaitons une bonne réussite pour ses projets.

Tél : 06 09 99 52 45

E-mail : c_cotel@hotmail.fr



Mission locale pour l'emploi



De 9h30 à 12h30, le deuxième mercredi de chaque mois, dans le bus stationné devant la mairie, la conseillère accueille toute personne souhaitant s'informer sur la recherche d'emploi, l'orientation, la formation et l'alternance. Elle répond également aux questions des salariés relatives à la mobilité professionnelle : la VAE, le DIF, le bilan de compétences...



Le public dispose d'un espace multimédia afin de consulter les offres d'emploi, actualiser sa situation Pôle Emploi, rédiger un CV, écrire une lettre de motivation et préparer ses futurs entretiens de recrutement.

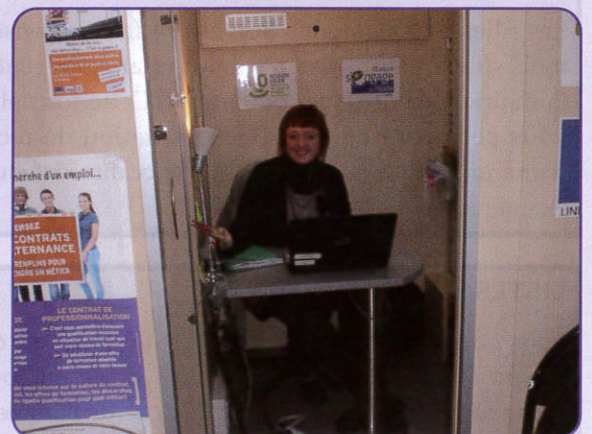
Les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire bénéficient d'un accompagnement dans la construction de leur parcours professionnel.

Il est mis à leur disposition des outils adaptés à leur orientation et ils peuvent être positionnés sur des

formations, des contrats d'apprentissage et des offres d'emploi.

Pour toute information complémentaire, contactez le numéro 03 22 50 04 50.

Vous pouvez également suivre l'activité de la MLIFE du Grand Amiénois (Mission Locale Insertion Formation Emploi) sur Facebook <https://www.facebook.com/MLIFE.GA>



Quelques chiffres et informations du secrétariat de mairie en 2013 :

62 cartes d'identités ont été établies / renouvelées.

Urbanisme :

- 9 Permis de construire ont été accordés,
- 1 Permis d'aménager,
- 17 Certificats d'urbanisme ont été délivrés
- 17 Déclarations préalables reçues.

Les derniers chiffres de l'INSEE de 2013 indiquent une population totale de 902 habitants pour la commune de Plachy-Buyon.

CARTE D'IDENTITE

Pour les créations et le renouvellement des cartes d'identité, les démarches doivent se faire directement en mairie de Plachy-Buyon.

Lors du 3^{ème} comité interministériel de modernisation de l'action publique du 17 juillet 2013 et dans le but de simplifier les démarches administratives des particuliers, le Gouvernement a annoncé l'extension de la durée de validité de la carte nationale d'identité de 10 ans à 15 ans.

Cette mesure est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 pour les cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures. Cette mesure est également applicable aux cartes d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés.

Les informations relatives à cette prolongation sont disponibles sur le site www.service-public.fr, www.interieur.gouv.fr et www.diplomatie.gouv.fr.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et les garçons doivent se faire recenser dans le mois suivant leur seizième anniversaire. Présentez-vous à la mairie avec le livret de famille. Cette formalité rapide vous permettra de recevoir l'attestation de recensement demandée pour le passage du baccalauréat ou d'autres examens.

LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de Plachy-Buyon avant le 31 décembre de l'année en cours. Votre demande sera alors validée au 1^{er} mars de l'année suivante. A faire en mairie.

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

Le ramassage des containers jaunes (tri sélectif) est effectué tous les lundis matin des semaines impaires.

Le ramassage des ordures ménagères (containers noirs) a lieu tous les mardis matin.

Un arrêté relatif aux mesures de salubrité publique a été pris en date du 10 septembre 2002, et stipule :

" Les personnes présentant leurs déchets ménagers aux services de collecte sont tenues de respecter des horaires définis ci-après :

- Présentation des bacs de déchets, en vue de leur collecte, la veille de chaque ramassage à partir de 15 heures au plus tôt.
- Retrait des bacs, ou des déchets non ramassés, le jour de la collecte à 19h au plus tard".

Seuls les bacs normalisés et identifiés "Trinoyal" ou "Smirtom Picardie Ouest" seront collectés.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE LŒUILLY

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 19h.
- Samedi : 9h à 12h30 et 13h30 à 19h.
- Horaire d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars, la déchetterie ferme à 17h.
- Fermeture le mardi, le dimanche et les jours fériés.

Pour tous renseignements,
appelez le n° vert : 0800 01 05 04
e-mail : contact@trinoyal.fr
site internet : www.trinoyal.fr

Bennes à verre :

Il est rappelé que des bennes à verre sont installées route de Bacouël (à proximité de la salle multisport).

Il est exclusivement demandé, par mesure de sécurité et de respect de l'environnement, qu'il n'y ait pas de dépôt à côté de ces bennes.

LA VIE AU QUOTIDIEN

Notre village se veut calme et serein, aussi quelques règles simples et de bon sens s'imposent. Respectez la tranquillité de vos voisins. Si vous avez l'intention d'organiser des festivités privatives, prévenez-les à l'avance en les remerciant de leur patience et demandez à vos invités toute la discrétion et le respect possibles quand ils vous quittent.

Si vous êtes témoin de troubles ou de tapage nocturne, évitez toute intervention personnelle mais prévenez la gendarmerie par téléphone si nécessaire (le 17).

- **Secrétariat** : Cédric Pouvreau et Sylvie Domingues
- **Le Maire, Lionel Normand ou les adjoints**, reçoit en mairie tous les vendredis de 17h30 à 19h et sur rendez-vous. Tél : 03 22 42 74 26
- **Courriel** : mairie.plachy@wanadoo.fr • **Site internet** : www.plachy-buyon.fr
- Concernant le **périscolaire et les manifestations dans le canton**, nous vous invitons à consulter le site internet de la Communauté de Communes du Canton de Conty : **www.cccconty.com**
- **Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal** et d'autres informations figurent sur les **9 panneaux d'affichage** communaux.
- **Une boîte aux lettres** est également à votre disposition sur l'allée de la mairie.
- Vous avez besoin de renseignements concernant les **plans cadastraux, le cimetière, les problèmes de voisinage, les chiens errants, l'éclairage public défaillant, la sécurité routière...** Contactez le garde champêtre, Denis Dufrenne au 06 75 25 58. Email : gct.plachy@orange.fr

VOS ÉLUS

M. Alain Gest,

Député de la circonscription, tient une permanence chaque 1^{er} jeudi du mois à partir de 19h à la mairie de Conty. Pour le contacter : 32 rue Jules Lardière - 80800 Corbie - Tél : 03 22 96 07 68

M. Jean-Christophe Loric,

Conseiller Général du canton. Pour le contacter : 3 place du Général de Gaulle 80160 Prouzel - Tél : 06 27 06 78 93 - mail : jc.loric@somme.fr

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 27 mars 2009, le département de la Somme a mis en place le dispositif du passeport biométrique. La délivrance de celui-ci s'effectue dans les communes suivantes : Abbeville, Ailly-sur-Noye, Albert, Amiens, Corbie, Doullens, Flixecourt, Friville-Escarbotin, Gamaches, Ham, Montdidier, Péronne, Poix-de-Picardie, Roye, Rue ou Saint-Valery-sur-Somme.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il est souhaitable que les personnes qui s'installent ou quittent notre commune se fassent connaître en Mairie.

PERMANENCES

M^{me} Nathalie Boulanger,

Assistante sociale, assure une permanence à la mairie de Plachy-Buyon de 14h à 16h30 chaque 1^{er} vendredi du mois.

Des permanences sont également assurées, au Centre Médico Social de Conty, 1 rue de la Poste - Tél. 03 60 03 42 80 (résidence de la Selle) le mardi sur rendez-vous de 9h à 11h30 et le vendredi sur rendez-vous de 9h à 11h30. M^{me} Boulanger peut aussi se déplacer à domicile.

Dans ce cas, prendre rendez-vous au centre Médico Social de Conty.

ASSISTANTES MATERNELLES

Pour faire garder vos bambins, vous pouvez vous adresser à la mairie qui vous donnera la liste des assistantes maternelles agréées.

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

N'oubliez pas qu'afin de permettre aux personnes de garder leur autonomie, la Communauté de Communes du Canton de Conty a mis en place des services d'aide à la personne : des aides ménagères, le portage des repas, la télé-alarme qui permet 24h/24h, week-end compris, d'avertir un voisin, un médecin ou le centre de secours en cas de malaise, de chute ...

Ces services sont réservés aux personnes de plus de 60 ans.

Pour toutes demandes de renseignements, s'adresser à la communauté de communes, tél. : 03.22.41.20.20

LA CONCILIATION DE JUSTICE

Le 11 avril 2013, M. Lionel Marguet a été nommé conciliateur de justice par le président de la Cour d'Appel d'Amiens pour les cantons de Conty et de Poix-de-Picardie.

Le conciliateur de justice peut intervenir dans les conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises ou les artisans mais en aucun cas dans les domaines en lien avec l'administration (état, collectivités territoriales) et l'état civil (divorce, garde des enfants).

M. Marguet tient des permanences gratuites à Conty et à Poix-de-Picardie. Les rendez-vous se prennent par téléphone auprès de ces communes.

RÉGLEMENTATION PERMANENTE

Préfecture de la Somme du 20 mai 1959 :

- « Feux d'artifice et pétards interdits sur la voie publique sans déclaration préalable et accord de l'autorité ».
- Loi du 6 janvier 1999 « Chiens dangereux » : à déclarer en mairie les Staffordshire terrier, Mastiff ou Boerbuls, Tosa et Rottweiler.

NUMEROS UTILES

Communauté de Communes du Canton de Conty

M. Joseph Bleyaert 8 rue Caroline Follet - 80160 Conty -
Tél : 03 22 41 20 20 - www.cccconty.com.

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h15.

Office du tourisme

Place du 8 mai 1945 - 80160 Conty

Tél : 03 22 41 08 18 - www.cccconty.com.

les horaires de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Selle
sont :

Avril à septembre : Mardi au samedi de 9h30 - 12h30 et
13h30 - 17h30

Octobre à mars : Lundi au vendredi de 9h - 12h30 et
13h30 - 17h

Centre des finances publiques

12 rue Basse Lombardie - 80160 Conty

Tél : 03 22 41 21 68

La Poste de Conty

1, rue des Ecoles - 80160 Conty

Lundi au Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h - Tél : 03 22 41 60 20.

Agence postale communale de Lœuilly :

8, rue de la Fontaine - 80160 Lœuilly

Lundi au Vendredi : 9h - 12h et 16h30 - 18h

Tél : 03 22 38 14 09

Agence postale communale Prouzel :

Mairie - 28, rue du Général Leclerc - 80160 Prouzel

Lundi : 14h30 - 17h30 • Mercredi : 15h - 18h • Vendredi :

15h - 18h15 • Samedi : 9h30 - 12h

Tél : 03 22 38 15 90

SAMU15

Centre antipoison Lille.....0 825 812 822

Urgences N° européen112

Gendarmerie.....17

Pompiers.....18

Enfance maltraitée119

Maltraitance personnes âgées0 892 680 118

SOS Violence0 810 555 500

LOCATION DE SALLE / VAISSELLE ET MATÉRIEL

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de mairie

STATIONNEMENT ABUSIF ET GENANT

Conformément au code de la route,

- Article R417-12 : « Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ».
- Selon l'article R417-10 du Code de la route, tout stationnement sur un trottoir empêchant la libre circulation des piétons est considéré comme un stationnement gênant.

NUISANCES SONORES

Pour être en conformité avec l'arrêté préfectoral du 20/06/2005 et respecter la tranquillité du voisinage : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

FOURRIÈRE ANIMALE CONVENTIONNÉE

Les animaux trouvés blessés ou en état de divagation sont transférés aux frais de leur propriétaire à la SACPA Amiens (80), route d'Allonville à Amiens, téléphone : 03 22 52 04 44, service joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Il est vivement recommandé d'appeler le garde champêtre territorial au 06 15 75 25 58 dès la fugue ou la disparition de votre animal, afin d'éviter les frais inhérents au départ en fourrière.

DEJECTIONS CANINES

Devant le problème national posé par les déjections canines en termes de salubrité publique et de propreté des communes, le législateur a modifié l'article R632-1 du Code pénal.

Tout maître indélicat sera désormais verbalisé d'une amende de 35 euros s'il ne ramasse pas les déjections que son animal dépose sur la voie publique.

HABITAT

Pour toute construction, agrandissement, modification, démolition de votre habitation ou de vos bâtiments, installation de clôture, de haies, de création d'ouverture, de fenêtre de toit, d'abris de jardin, etc. Vous devez respecter le Plan Local d'Urbanisme en vigueur. Renseignements en mairie.

Etat Civil

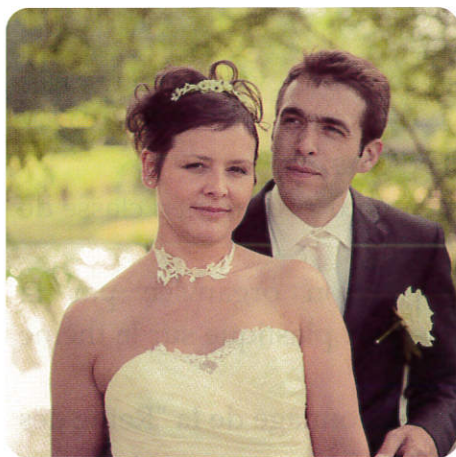
NAISSANCES

- Lucie GROGIEZnée le 3 février 2013
Léonie DENIS.....née le 12 avril 2013
Romie DEMARSEILLE PICARD.....née le 1^{er} juillet 2013
Léonie DECOUTURE.....née le 26 juillet 2013



MARIAGES

- * Sébastien PRUVOST et Ophélie JORON.....le 1^{er} juin 2013
* Thibaut BROUZES et Sandrine BOUCHEZle 8 juin 2013
* Pierre AVART et Aurélie DE SAINT RIQUIERle 8 juin 2013



DÉCÈS

- * Éliane YORDT, veuve Lefebvrele 9 février 2013
* Christiane BITZle 9 février 2013
* Jackie MAILLEle 23 février 2013
* Élia SACCHI, veuve Hurpé.....le 24 mars 2013
* Anny FLINTHAM-WALLET.....le 18 mai 2013
* Françoise MÉREL, veuve Lelièvre.....le 25 juin 2013



Le Regroupement Pédagogique de Plachy-Buyon/Prouzel

Effectifs 2013/2014 : total 123 élèves répartis ainsi :

- M^{me} Rosant : TPS : 8 - PS : 15 - MS : 4
 - M^{me} Jamier : MS : 8 - GS : 17
- M^{me} Bulot : CP : 11 - CE1 : 16 (Décharge du jeudi M^{me} Lombard)
 - M. Mandonnet : CE2 : 13 - CM1 : 8
 - M. Bonnard : CM1 : 5 - CM2 : 17

Petit rappel pour les inscriptions

Dès le mois de février 2014, vous pourrez aller en mairie compléter une demande d'inscription pour votre enfant pour la rentrée de septembre 2014. Celle-ci sera transmise à la directrice de l'école Madame Sophie Bulot qui prendra contact avec la famille. Vous pouvez également la contacter au 03 22 42 12 21 pour toutes les questions que vous vous posez.

CETTE ANNEE A L'ECOLE DE PLACHY-BUYON AVEC LES PS/MS/GS/CP et CE.1

Chez les plus jeunes(PS/MS)

- Le projet jardinage se poursuit avec des élèves toujours très intéressés,
- Les rencontres sportives avec l'école d'Oresmaux,
- La cueillette des légumes à St-Gratien pour préparer en classe de bonnes soupes,
- La participation en avril à l'exposition organisée par la bibliothèque de Conty : production en art plastique sur le thème "Il était une fois".
- et la sortie de Noël à Amiens pour le visionnage de la "Reine des neiges".

Chez les plus grands (GS/CP/CE1)

- Les sorties piscines entre mars et juin,
- Le cross du canton à Conty où nos élèves ont « brillé » cette année **par leurs performances : il ont réussi à gagner 4 podiums sur 6 ! Bravo !**
- La participation à la course l'Amiénoise,
- Les sorties à la bibliothèque de Plachy-Buyon et de Conty,
- Les rallyes lecture.
- En juin, la traditionnelle fête d'école s'est déroulée à Plachy-Buyon dans une ambiance colorée puisque que le thème était cette année : « les couleurs ».
- La participation à l'exposition de M. Gérard Claussmann le 18 novembre 2013.

Sophie Bulot



L'ECOLE DE PLACHY-BUYON AVEC LES PS/MS/GS/CP et CE1



Le Regroupement Pédagogique de Plachy-Buyon/Prouzel

Sorties des élèves de l'école de Prouzel

Le 17 mai 2013, les élèves de l'école de Prouzel sont allés visiter le centre minier de Lewarde et le musée Matisse au Cateau-Cambrésis. La visite du centre minier était en rapport avec un travail mené en classe sur les sources d'énergie.

Le 13 juin 2013, ils ont participé à une journée organisée par les écoles du canton de Conty : endurance au stade le matin et cross dans le bois l'après-midi.

Lors de l'épreuve d'endurance, chaque élève a choisi un contrat-temps à respecter en fonction de ses résultats réalisés à l'école.

Lors de l'épreuve de cross, une course est organisée pour chaque niveau (CE2, CM1 et CM2).

Un classement est établi en fonction de l'ordre d'arrivée des élèves.

Le 18 juin 2013, les élèves ont visité la station d'épuration et le château d'eau de Conty.

Cette visite faisait suite à un travail réalisé en sciences sur le cycle et le traitement de l'eau.

Sorties pour les élèves de CE2-CM1

Le 4 juin 2013, les élèves de Laurent Mandonnet ont participé à une rencontre sportive USEP au stade Urbain Wallet d'Amiens.

Au programme, il y avait athlétisme et jeux collectifs.

Les élèves de CE2-CM1 sont inscrits au dispositif « Ecole et cinéma ». Ils visionneront 4 films durant l'année scolaire 2013-2014 dans la salle des fêtes de Lœuilly.

Le 17 septembre 2013 a eu lieu la projection du premier film « Le cerf-volant du bout du monde » de Roger Pigaut et Wang Kia Yi.

Le 22 novembre 2013 a eu lieu la projection du deuxième film « La belle et la bête » de Jean Cocteau.

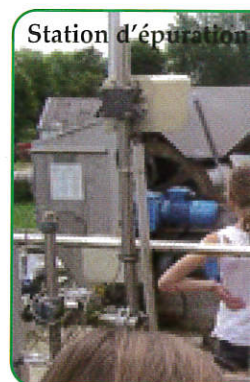
Activités et sorties concernant les élèves de CM1-CM2

Le jeudi 21 mars, les futurs sixièmes ont travaillé au collège sur le thème des différentes



Centre Minier

17/05/2013



Station d'épuration



Vue interieure

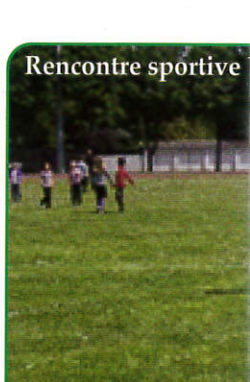


Station d'épuration



Epreuve du cross

13/06/2013



Rencontre sportive



Epreuve du cross

13/06/2013



De gauche à droite A
Sebastien et Raphaël



Charles et Lana



Romain, Axel et Enzo en train de fabriquer un sceau



Isahora en pleine action



Jules Verne

versions du petit Chaperon rouge. De cette façon, ils ont découvert cet établissement en étudiant au CDI et en salle informatique, en mangeant au self-service et en faisant des activités d'orientation à partir du collège.

La classe a pratiqué une séance d'instruction civique originale le 17 juin 2013 en accueillant le gendarme Wissocq. Ce monsieur sensibilise les écoles à la notion de respect de la loi et a présenté les différents types de délits. Cette activité a beaucoup plu aux enfants qui ont posé de nombreuses questions.

Pour les lecteurs férus des contes de Perrault, des mots croisés en langue anglaise ont été proposés.

Le 10 décembre, les élèves sont allés aux archives départementales, à Amiens, pour étudier des sceaux authentiques de la région. Ils ont travaillé avec un enseignant travaillant spécialement aux archives qui les a aidés à fabriquer des sceaux en plâtre.

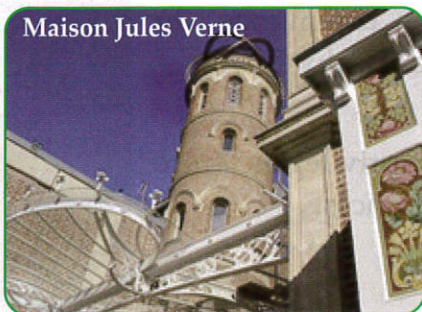
Le 16 décembre, à l'issue de l'étude du roman de Jules Verne « Le tour du monde en 80 jours », les enfants ont visité la maison Jules Verne puis ils ont joué à un jeu type "Quitte ou double" en relation avec l'auteur et le roman.

Dans le film « Le cerf-volant du bout du monde » du dispositif « école et cinéma », le cerf-volant transporte un courrier à travers le monde.

Les élèves de CE2-CM1 ont voulu réaliser cette action.

Individuellement, ils ont rédigé une lettre. Les 19 et 20 décembre 2013, ils ont attaché ces courriers à des ballons gonflés à l'hélium et les ont lâchés.

Les élèves et enseignants des classes de CE2 - CM1 et CM2



Maison Jules Verne



Cerfs-volants du bout du monde

Les jeunes et la collectivité

La remise des dictionnaires et des diplômes du Brevet des collèves

Le 27 septembre 2013, à la salle des fêtes de Conty, M. Lacherez vice-président chargé de la compétence scolaire de Conty et M. Bleyaert président de la Communauté de Communes du Canton de Conty, M. Bertrand Cuvelier, principal du collège Jules-Ferry, M. Delecluze, inspecteur de l'Académie d'Amiens, ont accueilli les élèves des cours moyens 2^{ème} année et les lauréats du Brevet des collèges de juin 2013, pour la remise des dictionnaires et des diplômes.

Cette manifestation existe depuis plusieurs années.

M. Lacherez a rappelé : « *Que ce dictionnaire était remis un an avant l'entrée en 6^{ème} pour que les élèves puissent se l'approprier avant le grand bain du collège, qu'il contribue à leur réussite scolaire ; sur le canton, ce sont 180 dictionnaires qui ont été offerts* ».

Ce soir-là, les élèves de M. Bonnard, professeur des écoles des CM2 en classe à Prouzel, en présence de nombreux parents, étaient heureux de le feuilleter et les élèves entrés en seconde à la dernière rentrée scolaire sont revenus chercher leur premier diplôme, contents de se retrouver.

Le collège de Conty a d'excellents résultats, toutes les équipes éducatives de la maternelle aux primaires y contribuent.

La remise des livres à la fête des écoles.

Le samedi 15 juin, c'était la fête des écoles.

Chaque classe a présenté une chorégraphie devant un public nombreux. Parents, grands-parents étaient heureux de voir évoluer leurs enfants. Il faisait beau, les photographes étaient au rendez-vous pour fixer ces moments de bonheur.

A l'issue du spectacle, les élèves de chaque classe ont reçu des mains de leur enseignant et des élus un livre approprié offert par les communes du Regroupement Pédagogique de Plachy-Buyon / Prouzel.

De quoi passer des moments privilégiés entre parents et enfants, pendant les vacances.



Les chocolats de Noël offerts aux enfants le jeudi 12 décembre 2013

C'est avec plaisir que Laurie Buquet, Jean-Pierre De Saint-Acheul et Jean-René Flamant, membres du conseil municipal, ont joué les « Père Noël » auprès des enfants scolarisés dans les écoles du regroupement scolaire.

Au total ce sont 144 sachets de chocolat, friandises, papillotes, qui ont été offerts aux enfants par les municipalités de Plachy-Buyon et de Prouzel.



Les jeunes de Plachy-Buyon au pays de Disney

Le dimanche 1^{er} septembre 2013 la municipalité avait organisé un voyage à Disneyland destiné aux jeunes de la commune. Une quarantaine d'entre eux avait répondu à l'invitation.



Accompagnés de Christiane Herbet et de Jean-René Flamant, adjoints, le rendez-vous avait été donné à 7h30 sur la place de l'école, pour une belle et longue journée au parc de loisirs.

Tous ont profité des attractions et animations (Space-Mountain, les mystères du Nautilus, le passage enchanté d'Aladin, le manoir hanté, Indiana Jones...)

Après avoir terminé à 23h par le magnifique feu d'artifice, ils étaient de retour à 2 h du matin, fatigués mais contents d'avoir partagé entre copains un excellent moment et en super forme pour reprendre une nouvelle année scolaire.

Christiane Herbet et Jean-René Flamant



Voici quelques impressions des jeunes :

"Nous avons passé une excellente journée entre amis, nous avons adoré le Space-Montain : nous l'avons fait plusieurs fois. Mais aussi d'autres attractions du parc. Il faisait un temps magnifique !"

"Le spectacle de fin était féérique ! C'était vraiment une bonne idée d'être restés jusqu'au bout pour le voir. Mes amis et moi vous remercions pour cette superbe journée et espérons qu'il y en aura d'autres ! Merci encore".

Odysée, Manon, Laurine et Florian.

"Un roman est comme un archet, la caisse du violon qui rend les sons, c'est l'âme du lecteur." Stendhal

Cette année nous avons fait parler nos lecteurs concernant la bibliothèque de Plachy-Buyon. Ce sont eux les premiers qui peuvent dire ce qu'ils attendent et ce qu'ils reçoivent. Nous espérons qu'ils donneront envie à d'autres de venir et de pousser la porte. Nous les remercions de leurs témoignages.

Interview de lecteurs fréquentant la bibliothèque municipale de Plachy-Buyon et ayant accepté de répondre à nos questions avec autorisation de publier leur nom.

Madame Dophin :

"La bibliothèque propose un grand choix de livres, on y trouve de tout. J'ai déjà beaucoup de livres mais je manque de place pour en acheter de nouveaux. La lecture me procure de la détente et de l'évasion."

Madame Delenclos et son enfant de 3 ans :

"Je profite de la bibliothèque pour initier Alexis à la lecture, au choix de livres ainsi qu'au soin à apporter à des livres qui ne lui appartiennent pas".

Monsieur Decoster de Prouzel et son enfant de 10 ans inscrits depuis environ 4 ans :

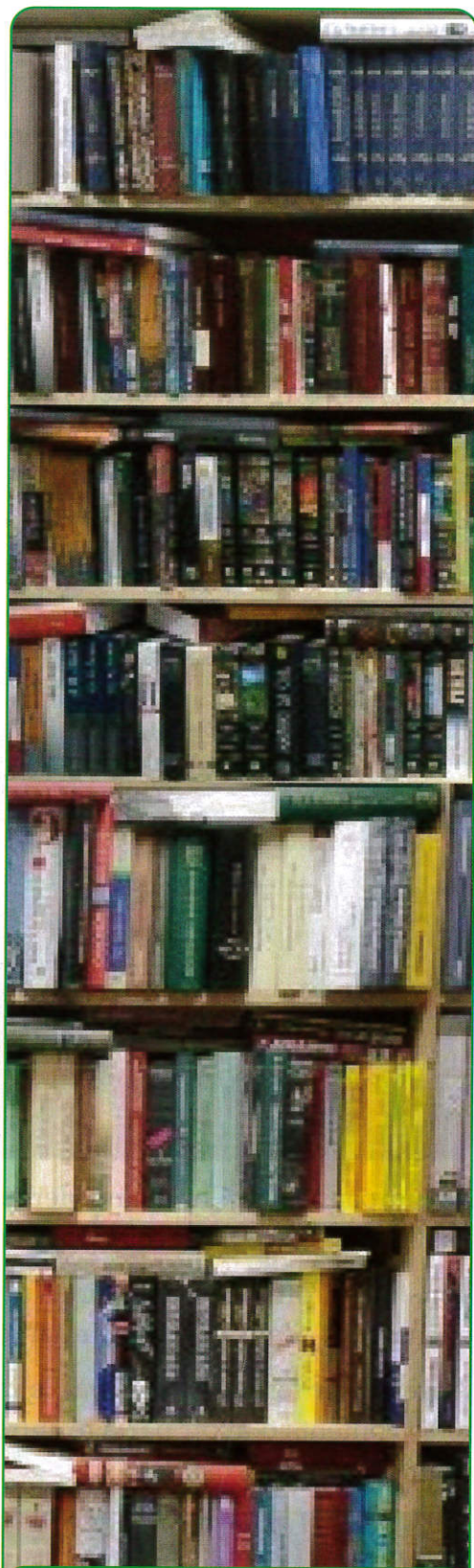
"Je souhaitais faire découvrir une petite bibliothèque à mes enfants, qu'ils puissent à leur tour faire la démarche d'en pousser la porte, de s'y promener pour choisir un livre. J'ai le souhait de leur donner le goût de lire et également à cœur qu'ils aient d'autres références qu'internet".

Monsieur Salon :

"Ce que j'aime bien à la bibliothèque, c'est l'accueil de l'ensemble des bénévoles. Pour moi c'est un lieu d'échange privilégié. En ce qui me concerne, je dois avouer que je ne suis pas un lecteur assidu mais en tant qu'amateur de musique, et notamment du rock au sens large du terme, il y a des CD très intéressants provenant de la médiathèque départementale et je trouve dommage que les jeunes ne viennent pas "piocher" dans le rayon. En effet se côtoient des groupes comme Saxon, Scorpions, Sklipnot, Rolling Stones, Dylan mais aussi Arno, Métal Urbain, John Mayall etc. Très beau panel aussi sur la chanson française. On y trouve également du rap et de l'électro ; qu'on se le dise !"

A bientôt.

Patricia Dubois-Guerlé



Horaires d'ouverture

Le mercredi

de 17h30 à 18h30

Le Samedi de 11h à 12h

Le parcours du cœur

Le parcours du cœur est une manifestation annuelle organisée dans les communes volontaires par la Fédération Française de Cardiologie. Il a pour objectif la prévention des maladies cardiovasculaires par incitation à la pratique d'une activité physique.

Malgré le temps peu engageant de ce **samedi 6 avril 2013**, à 14 heures, une petite quarantaine de marcheurs s'est rassemblée devant la mairie, pleine d'entrain pour cette nouvelle édition.

Après quelques bavardages et la traditionnelle photo, le groupe a pris le départ en direction de Prouzel bas, la coulée verte, Fossemanant, Prouzel haut puis descente vers Plachy-Buyon, par l'Ecce Homo.



Une belle boucle de 7,2 km qui a rendu tout le monde joyeux, mais bien fourbu à l'arrivée, content de pouvoir être accueilli dans la salle des mariages, autour d'un goûter. Chacun a pu alors se reposer en continuant d'échanger.

En se quittant, certains ont pris rendez-vous pour le parcours de l'année prochaine, d'autres se sont renseignés sur le groupe des quelques marcheurs du lundi après-midi.

Rendez-vous en 2014, le **samedi 5 avril**, pour un nouveau parcours avec un nouvel itinéraire !

Martine Fauquembergue

La fête du village

Dès le dimanche 26 mai après midi, les forains étaient présent au rendez-vous annuel des enfants. Le lundi, des tours de manège ont été offerts par la commune, pour le plus grand plaisir de ceux-ci.



Le repas des aînés



Le 10 mars 2013, le traditionnel repas des aînés

Organisé chaque année, courant mars, le traditionnel repas est la première festivité qui rassemble les aînés et les jeunes retraités de la commune.

Cette journée de fin d'hiver, en principe précurseur du printemps, ne laissait en rien supposer ces lendemains où la neige allait bloquer les villages pendant quelques jours.

Quatre-vingt-dix convives se sont retrouvés à la salle polyvalente joliment décorée à cette occasion par des bénévoles et l'équipe du conseil municipal.

Messieurs Gest, député de la Somme, Jean-Christophe Loric, conseiller général et Joseph Bleyaert, président de la Communauté de Communes du Canton de Conty, avaient répondu également à l'invitation d'Anny Flintham-Wallet, Maire.

Une fois de plus le repas a été apprécié de tous, dans une ambiance chaleureuse ; chacun a pu fredonner et danser sur les airs de ses vingt ans.

Avant de se quitter, la traditionnelle rose, blanche cette année, a été offerte à toutes les dames.

**Martine Fauquemberg
Jean-René Flamant**



Le marché de printemps



"Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches,"

et puis Plachy-Buyon, son marché de printemps...

18^{ème}
Marché de printemps
PLACHY-BUYON

DIMANCHE 12 MAI 2013
DE 9H A 15H

Horticulture - Primers
Après Concert - Animations

Produits Régionaux
Promenades en calèche

Restauration et buvette
sur place

bleu somme

ENTREE GRATUITE

Site - ne pas payer sur le site public



Le **dimanche 12 mai**, garde champêtre, employés et conseillers municipaux, et tous les exposants étaient de très bonne heure au rendez-vous de cette 18^{ème} fête des fleurs et des plantes.

Pour continuer à parodier un peu Verlaine, avec tous les organisateurs et participants, "*J'arrivais tout couvert encore de rosée, que le vent du matin vint glacer à mon front*". Mais très vite le soleil se lève et réchauffe les travailleurs du matin, tout en accueillant les visiteurs du jour. C'était le premier vrai beau week-end depuis le début de l'année. La météo nous avait fait craindre du mauvais temps en fin d'après-midi, mais nos peurs ont été vite dissipées et la journée agréable s'est maintenue jusqu'au soir, avec un public qui était au rendez-vous.



Nous avons toujours nos habitués chez les vendeurs de plantes, bien sûr, certains depuis le début, dans l'alimentaire, comme le marchand de boudin par exemple, mais aussi chez les artisans et la calèche des Ateliers du Val de Selle pour promener les petits et les plus grands.



Comme chaque année, tout le monde était satisfait de l'ambiance, du cadre et de l'accueil, et six nouveaux exposants sont venus rejoindre les participants habitués, qui avaient dû en parler autour d'eux, toujours contents de revenir d'une année sur l'autre.

En plus de leur passage chez les horticulteurs, avec leurs arbustes, fleurs, plantes potagères à repiquer, chacun repartait avec les bras chargés de produits du terroir ou de l'artisanat, fier d'avoir trouvé l'arbuste manquant, le coloris exact recherché ou la spécialité alléchante : des fleurs à profusion pour les amateurs de jardins, et plein de gourmandises à proposer aux autres... ou aux mêmes, en régaland tous les goûts et tous les sens !

Une nouveauté : la buvette et la restauration étaient tenues de main de maître par l'équipe du BBCC, Basket-Ball Club du Contynois et Monsieur Etienne Fercot, son président. Le groupe Aubade, émergence de la Fraternelle de Conty, anima notre fête de ses notes joyeuses en milieu de journée diffusant généreusement ses accords gais et entraînants qui résonnaient bien au delà des limites des stands, soutenant l'allocution de remerciements de Christiane Herbet, notre première adjointe, accompagnant la remise des prix des jardins fleuris puis l'apéritif offert à tous, et contribuant à attirer les chalands, ravis, qui passaient.

Pour la première fois, notre Maire, Anny Flintham-Wallet, ne pouvait être parmi nous pour cette occasion qui lui tenait à cœur.

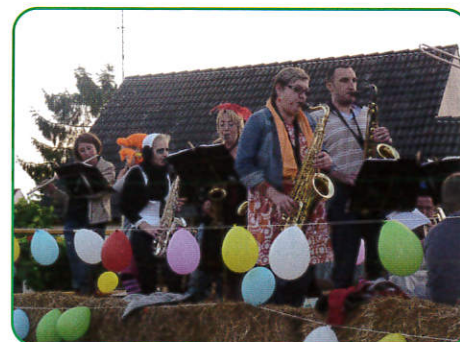
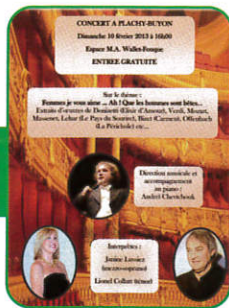
Mais nous pressentions sa présence et même pressentions sa joie et sa fierté pour le bon déroulement de la journée, et nous gratifiait de ce premier vrai beau temps qui avait incité chacun à enfin pouvoir commencer à venir réagir pour planter toute cette vie qui se renouvelle et continue...

Alors, continuons tout au long des saisons, et... à l'an prochain !

Marie-Françoise Feller



Les rencontres culturelles



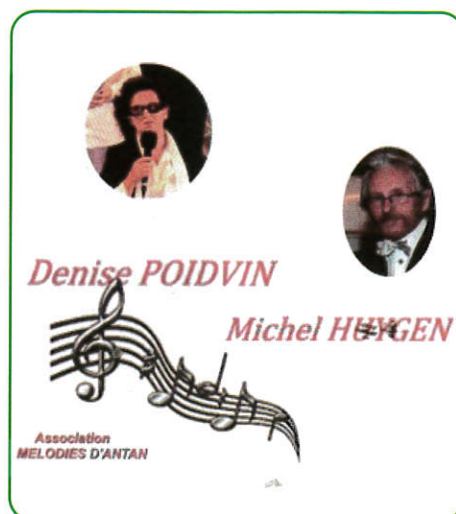
Le dimanche 10 février 2013, à l'espace Marie-Antoinette Wallet-Fouque, sur le thème « Femmes, je vous aime, Ah ! Que les Hommes sont bêtes... », Janine Lussiez (mezzo-soprano) et Lionel Collart (ténor), accompagnés au piano par Andreï Chevtchouk, ont interprété des extraits d'œuvre de Donizetti (Elixir d'Amour), Bizet (Carmen), Offenbach (La Périchole)...

Dès l'ouverture des portes, un public conquis et nombreux s'est engagé dans la salle pour se réserver une place ; des sièges ont dû être rapportés pour satisfaire tout le monde !

Ce jour-là, la neige était aussi au rendez-vous ...

Le samedi 25 mai 2013, pour la première fois, la fête des mères a été fêtée à Plachy-Buyon.

Nous remercions M^{me} Denise Poidvin et M. Michel Huygen d'être à l'origine de cette rencontre où les enfants ont pu reprendre quelques refrains devant leur maman.

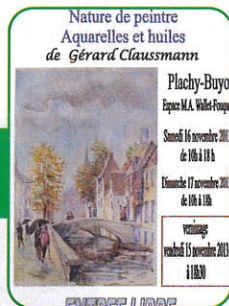


Le vendredi 21 juin, la Fraternelle s'est proposée de fêter la musique à Plachy-Buyon. De nombreux habitants se sont déplacés et ont suivi le char décoré à cette occasion.

Soirée très agréable, le tout dans la bonne humeur !



Ces concerts et exposition de grande qualité pe



Le vendredi 11 octobre, le chœur universitaire de Picardie, dirigé par Flore Daussy, a présenté dans l'église un programme musical varié : de Purcell à Puccini en passant par Mozart, Haendel, sans oublier les chants traditionnels.

Pour la 2^{ème} fois, ce groupe s'est produit à Plachy-Buyon pour soutenir l'association Baobab afin de récolter, cette fois ci, des fonds pour la construction d'un équipement sanitaire au sein d'une école maternelle au Sénégal. Devant un auditoire nombreux et sensibilisé par cette cause humanitaire, cette chorale essentiellement composée de jeunes étudiants a eu plaisir à chanter, tout comme l'assistance a eu plaisir à les écouter.



Les 16 et 17 novembre, exposition Claussmann, la commune de Plachy-Buyon a accueilli le peintre Gérard Claussmann.

Il nous a présentés ses huiles et aquarelles « Nature de peintre », paysages qu'il observe, dans un tracé harmonieux avec des couleurs vives.



Le dimanche 22 décembre, à l'approche de Noël, le traditionnel concert en l'église de Plachy-Buyon. Les choristes de Salouël « Romances d'Antan » ont chanté Noël au travers des régions, sans oublier la nôtre, la Picardie. Les enfants de notre village et de ses environs ont reconstitué une crèche vivante.

La joie de Noël, de la famille était palpable autour de nous.



mettent aux assemblées de partager des moments de bonheur et de convivialité. Au travers de toutes ces manifestations initiées par Anny, son image et son souvenir étaient à chaque fois présents dans nos mémoires.

L'ASLH de Plachy-Buyon

Pour l'année 2013, l'accueil de loisirs a décidé d'explorer les arts et les sciences. Chaque groupe d'âges avait sa particularité :

- les 3/5 ans découvraient les arts du conte (marionnettes, contes animés, expression théâtrale...),
- les 6/10 ans expérimentaient l'art du cirque et des sciences (expériences scientifiques, jonglage, acrobaties...),
- et les 11/17 ans voyageaient dans l'univers des arts visuels (tag, vidéo, photo, illusions d'optique, pop art...).

Cette année, la volonté de la direction a été de renouveler les pratiques sportives et manuelles tout en incluant de nouveaux ateliers tels que : l'initiation au massage, les expériences scientifiques, la création de cosmétiques faits maison et naturels...

Elle a également voulu mettre l'accent sur les différents espaces d'accueil (salles, cantine, point d'accueil, la cour) afin qu'ils soient plus accueillants et mieux décorés.

En ce qui concerne le groupe des 11/17ans, un travail en amont avec l'équipe (animateurs) des grands a permis d'offrir de nouveaux projets innovants aux jeunes ainsi que de leur donner un espace plus adapté à leur âge au sein des locaux de Prouzel.

Les projets des différents groupes ont pu voir le jour : création d'un clip vidéo, spectacle de cirque et conte animé théâtralisé.



Pique-nique à Paris



Acrobatie en folie



Atelier création de gel douche



Ateliers création de pots fleuris



Ateliers des sciences



Canoë



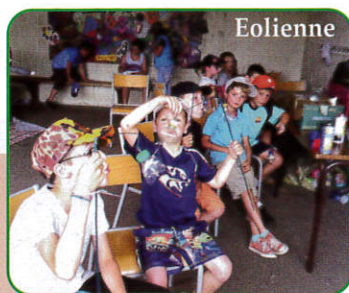
Cité des sciences



Combat de joute



Cuisine moléculaire



Eolienne



Initiation aux arts du cirque



Le cirque avec les chevaux

Les campings de cette année :

Les 4/5 et les 6/10 ans ont profité de la base de loisirs de Conty tout en pratiquant l'activité de leur choix avec « Les enfants de la lune » pour le camp cirque et pêcher avec Simon (prestataire pêche) pour le camp pêche.

Les 11/17 ans sont allés à la base de loisirs de St-Leu d'Esserent pour profiter du cadre en se baladant, se baignant, pêchant, en pratiquant le tir à l'arc...

Les activités par groupe d'âge :

Les 3/5 ans sont allés à la piscine de Breteuil, au parc « Terrains d'aventure » faire de l'accrobranche ainsi qu'au zoo d'Amiens. Et lorsque le soleil pointait le bout de son nez, nous installions « Plachy-plage », un aménagement dans la cour du centre avec : piscine, jeux de sable, pêche aux canards, transats, parasols, ... la visite d'un conteur professionnel a fait sensation auprès des enfants en racontant son histoire intitulée « Le secret de Mirella ».

Les 6/10 ans ont profité de la piscine, du kayak et d'un rallye pédalo à la base de loisirs de Lœuilly. Ils sont allés aussi à Paris pour visiter la Cité des sciences.

Ce groupe a eu la visite de plusieurs intervenants pour pratiquer les acrobaties, créer des éoliennes décoratives et des instruments de musique en matériaux recyclés.

Les 11/17 ans ont participé à une course d'orientation de nuit et ont pratiqué le combat de joute en canoë à la base de Lœuilly. Afin de les responsabiliser, nous les avons amené à organiser une sortie à Paris (avec l'équipe) en les laissant préparer leur itinéraire avec les moyens mis à leur disposition. Ils ont aussi pu profiter de la piscine et de l'intervention d'un « taggeur » pour les initier à l'art du tag.



Afin de finir cette période de vacances en beauté, nous avons organisé un spectacle retraçant ce que les enfants avaient pu apprendre durant la session. Ainsi les 3/5 ans nous ont présenté un conte animé sur des pirates et des princesses, les 6/10 ans ont fait une représentation de cirque et les 11/17 ans nous ont fait une chorégraphie après avoir présenté leur clip vidéo.

Nous tenons à remercier la Communauté de Communes du Canton de Conty pour les moyens mis à notre disposition ainsi que le conseil municipal de Plachy-Buyon pour leur aide et leur soutien durant le spectacle et pour le pot gracieusement offert à la clôture de notre spectacle.

Sabrina Lorenzini
Directrice de l'ALSH de Plachy-Buyon
Accueil de loisirs sans hébergement.

Le repas républicain du 13 Juillet et Fête nationale du 14 juillet



A l'occasion de la Fête Nationale, le traditionnel repas du **13 juillet au soir** a permis aux habitants de la commune de se retrouver et, pour les nouveaux arrivants, de se rencontrer et de lier connaissance.

150 personnes ont répondu à l'invitation du conseil municipal et parmi elles une famille canadienne (en séjour à Plachy-Buyon grâce à un échange de logement pour les vacances) curieuse de découvrir l'ambiance d'un village picard lors de la célébration de sa fête nationale.



Comme à l'accoutumée, le repas s'est tenu dans la cour de la salle polyvalente et le temps magnifique de ce mois de juillet 2013 a permis de l'organiser dehors.

Dès le milieu de l'après-midi la cour s'est animée, chacun s'activant à sa façon pour installer tables et chaises, préparer le repas et cuire au barbecue. Cette année la société de pêche s'est occupée des boissons.

Tout était prêt quant à 19h30 les participants sont arrivés, les bras chargés de saladiers remplis de préparations variées pour compléter le repas offert par la commune, et c'est dans une ambiance très conviviale qu'il a été partagé et apprécié de tous.



Au dessert, tandis que les adultes dégustaient les tartes confectionnées par M. et M^{me} Mollet, boulangers à Plachy-Buyon, des bâtons et des serpentins fluorescents ont été distribués aux enfants afin de les faire patienter.

A la tombée de la nuit, Denis Dufrenne, le garde champêtre, a remis un lampion à tous les petits et grands qui le souhaitent. La retraite aux flambeaux a pris le chemin du bosquet de Camont et c'est dans les cris, la joie et la bonne humeur que nous sommes montés jusqu'au point culminant de la commune.



Quand tous les feux d'artifice des villages environnants se sont éteints, Dany Daboval assisté de Florian Dubois, les employés communaux, se sont mis aux commandes pour envoyer et faire pétarader celui de Plachy-Buyon.

Du jaune, du rouge, du vert... toutes les fusées ont jailli et embrasé le ciel au son d'une musique orchestrée par Emmanuel Maitre, et c'est réjoui et joyeux que nous sommes redescendus. Il était près

de minuit, l'heure de repartir en famille pour terminer la soirée.

Nous reviendrons l'an prochain sans aucun doute !



L'équipe municipale remercie toutes les personnes qui ont participé à la confection des salades composées et toutes celles qui ont fait de cette soirée une réussite.

Le lendemain, **14 juillet**, c'est au monument aux morts que l'association des anciens combattants de Plachy-Buyon et ses environs a donné rendez-vous à la population pour un moment de recueillement et un dépôt de gerbe.



C'était également la présentation du nouveau drapeau de l'association à l'occasion de sa première manifestation officielle. M. Albert Gourdin à qui il a été confié était fier de sa charge.

Martine Fauquembergue

Le téléthon du Val-de-Selle 6 décembre 2013

Comme à l'accoutumée, les communes de Plachy-Buyon, Prouzel, Nampty, Fossemanant, Neuville-les-Lœuilly et Bacouël, se sont réunies à la salle polyvalente de Bacouël, pour partager le traditionnel repas en faveur du Téléthon.



Ensemble nous avons unis nos efforts dans le cadre de cette grande fête de la solidarité, qu'est le Téléthon, pour cette cause au service de l'intérêt général !

Lors de cette soirée, nous étions plus de 150 participants, plusieurs animations ont permis à tous de vivre une nouvelle fois un moment convivial.



Merci aux bénévoles de Bacouël pour leur accueil : les ficelles picardes, tripes/frites et pâtisseries ont été fortement appréciées.

L'estimation du prix d'un caddy garni a permis de récolter la somme de 240 € qui s'est ajoutée aux 373,64 € de dons et de 1 154,60 € de recettes sur le repas et la buvette, soit un total de **1 768,24 €**.

Cette somme a été reversée à l'AFM par M^{me} Francine Wassoux, conseillère municipale à Nampty et responsable de l'organisation du Téléthon du Val de Selle.

Merci à tous les généreux donateurs !

Christiane Herbet et Jean-René Flamant

La 30^{ème} édition de l'Ecce Homo

Ils étaient 86 (74 hommes et 12 femmes) à prendre le départ de ce semi-marathon pour l'occasion nos courageux sportifs et sportives ont été accompagnés en musique par le groupe "Bamby's band", leur apportant ainsi un joyeux soutien au long de ce difficile parcours. Ils ont réjouit les oreilles des spectateurs.

Toutes nos félicitations à Alexandre Tranchard (Amiens UC) qui a été le premier à franchir la ligne d'arrivée en 1h18min05s améliorant ainsi de plus de 5 minutes son temps réalisé l'an dernier, suivi par Sébastien Quillet (US Camon) en 1h19min52s, puis de Stéphane Kœnig (US Camon) en 1h20min01s.

Nos félicitations vont également à Corinne Arduino, première femme à avoir bouclé le parcours avec un temps de 1h29min52s, Robin Derivaux premier Plachysois qui termine en 1h34min40s et Maurice Duquet, vétéran de cette édition, qui aura parcouru les 21,1km en 2h32min22s.

Tout le monde s'est ensuite rassemblé à la salle polyvalente pour la remise des prix, le tirage de la tombola et le pot de l'amitié.

Nous remercions chaleureusement les employés communaux, les bénévoles, petits et grands, qui se sont afférés dès le matin pour que la manifestation se déroule dans des conditions optimales. Mais aussi Monsieur Jean-Michel Salon, passionné par le sport et Monsieur Jean-Yves Evrard, président de l'US Camon, qui se sont tous deux investis sans compter depuis de nombreux mois au niveau de l'organisation générale et de la logistique de cette course.

Nous remercions également Messieurs Alain Gest, Jean-Christophe Loric et Joseph Bleyaert, respectivement député de la Somme, conseiller général du canton et président de la communauté de communes, pour leur présence et les coupes qu'ils ont généreusement offertes.

Laurie Buquet



Le Noël au village

Ce samedi 14 décembre, le Père Noël avait donné rendez-vous aux enfants de Plachy-Buyon scolarisés en maternelle et en primaire, à la salle polyvalente.

Une quarantaine d'enfants, sur une soixantaine invitée, a assisté à la fête de Noël.

Cette année la municipalité avait choisi d'offrir un spectacle de prestidigitation. La Fée Solveig a entraîné les enfants dans un univers fantastique, les faisant participer du plus petit au plus grand et c'est avec émerveillement, au travers des tours de magie, que colombes et lapin sont apparus pour le bonheur de tous !

Le Père Noël, fatigué par son dur labeur mais avec sa bonne humeur, a distribué des chocolats.

L'après-midi s'est terminé autour d'une collation : jus de fruits, chouquettes et vin chaud ont été partagés passant ainsi un agréable moment.



Monique Gras



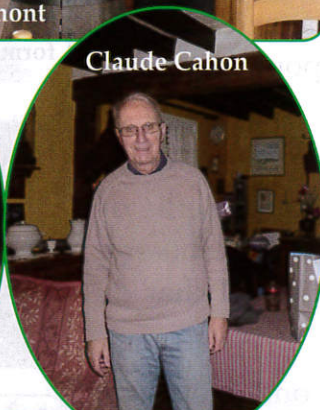
Ghislaine et Andre
Namont



Pierre Dupuis



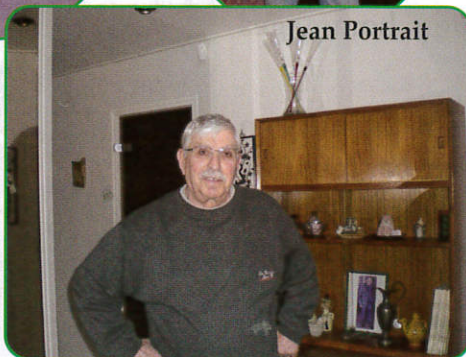
Jacqueline
Bellegueule



Claude Cahon



Tina Wallet



Jean Portrait

Ce samedi 21 décembre, premier jour de l'hiver, par temps venteux, des membres de l'équipe municipale ont distribué le traditionnel colis aux aînés de la commune, âgés de plus de 75 ans.

Au total, 43 sacs garnis d'apéritif, vin, chocolats, biscuits, confiture, café et foie gras... ont été offerts par la municipalité aux bénéficiaires.

C'est avec bonheur et larges sourires qu'ils ont été accueillis dans chaque foyer.

Des moments de convivialité et de gentillesse partagés.

C. Herbet et JR Flamant

La Fraternelle

Orchestre d'Harmonie et école de musique de Conty... très présente à Plachy-Buyon ! est plus dynamique que jamais !

Que d'activités et de beaux projets encore menés à bien pendant cette année qui vient de s'écouler !

Cette année musicale pour l'harmonie fût encore une fois riche en sorties, concerts et rencontres musicales.

Au total, c'est une trentaine d'interventions musicales réalisée par l'Harmonie et le groupe Aubade, sorties concentrées sur deux grosses saisons : la première de septembre à décembre et la seconde à partir de mars.

Ce ne sont pas moins de cinq concerts pour la Com de Com, cinq commémorations et défilés dans le canton de Conty, et de nombreuses sorties avec le groupe Aubade qui ont été réalisés cette année.

La Fraternelle est également fière de faire partie du spectacle « La Belle Hélène d'Offenbach ». Mise en œuvre par Nicole Evrard, notre professeur de hautbois, cette opérette réunit 3 associations : l'ensemble Thaïs d'Esquennoy, le chœur Saint-Nicolas de Crèvecœur Le Grand et bien sûr la Fraternelle. Cinq représentations sont programmées de septembre 2013 à janvier 2014. Il s'agit d'une mise en scène rassemblant 15 musiciens, 30 choristes et 12 solistes pour les rôles principaux, et qui a nécessité un travail sur les costumes, l'éclairage, les décors, le tout réalisé par des amateurs pour la grande majorité.

Rappelons que la Fraternelle était cette année encore présente à Plachy-Buyon pour le défilé de commémoration du 8 mai, le marché de printemps sous le soleil et le désormais traditionnel char du 21 juin, pour la fête de la musique.

Les musiciens de la Fraternelle ont également été honorés de participer aux derniers hommages rendus à M^{me} Anny Flintham-Wallet.

La Fraternelle et Plachy-Buyon vivent toujours en très bonne entente, et il est fort apprécié par tous que cette commune accepte de prêter gracieusement toute l'année les salles communales pour y donner des cours d'instruments.



COMMUNE DE
PLACHY-BUYON

**Fête de la
MUSIQUE**
21 JUIN



Avec
LA FRATERNELLE

Vendredi 21 juin 2013

Départ des ateliers municipaux à 20 heures

Vous êtes invités à suivre le char musical ou à venir à la rencontre des musiciens aux différents arrêts dans la commune :

Place du Petit Plachy
↓
Hameau de Buyon
↓
Avenue des Alouettes
↓
Résidence la Clé des Champs
↓
Place de la Mairie



A l'issue de cette balade musicale, nous vous attendons tous, vers 22H30 pour partager le verre de l'amitié à l'espace M.A. Wallet-Fouque.

L'équipe municipale,

Classe de clarinette au conservatoire d'amiens 24 nov 2012



Marché de printemps formation Aubade



Fête de la musique



Fête de la musique



C'est ainsi que depuis 2011, des cours de guitare, saxhorn, cor d'harmonie, flûte traversière et saxophone ont lieu chaque semaine à Plachy-Buyon.



De gauche à droite Odysée Laignel, Marie-José Mandonnet et Josephine Bulot



En ce début d'année scolaire 2013, Flavien Legrand président depuis 5 ans a passé le relais à Karine Hanquiez. L'équipe reste motivée, active et dévouée pour faire tourner cette grosse machine : un conseil d'administration formé de bénévoles, qu'ils soient musiciens ou parents d'élèves ; un directeur de l'orchestre, Charles Petit, dirige avec bonne humeur mais rigueur et sait motiver l'harmonie et le petit orchestre ; une directrice de l'école de musique, Marie-Jo Mandonnet, de Plachy-Buyon, qui œuvre avec brio depuis de nombreuses années pour résoudre les problèmes de gestion ou d'organisation. Soulignons qu'elle prend désormais des cours de clarinette et a rejoint les rangs de l'harmonie ; des professeurs jeunes, mobiles et compétents et... ne les oublions pas ! Des musiciens qui perpétuent, dans la convivialité... et le travail, une longue tradition de musique locale dans le canton.



Ils sont chaque année rejoints par des plus jeunes qui ont atteint un bon niveau dans l'enseignement théorique et instrumental.

La famille s'agrandit régulièrement, tant chez les musiciens que chez les bénévoles, mais elle n'a pas de limites ! Alors n'hésitez pas à la rejoindre. Elle a besoin d'être soutenue et offre en retour convivialité, échanges, amitié, joie et... musique !

Le bureau est composé de Karine Hanquiez (Présidente), Emilie Gardin (Vice-présidente), Anne Legrand (trésorière), Laurent Mandonnet (Trésorier adjoint), Françoise Kubiak (secrétaire), Flavien Legrand, Adeline Godefroy, Romain Courtin. Membre invité : Marie José Mandonnet (directrice de l'école de musique).

Anne Legrand

L'Association des Parents d'Elèves du RPI

Le bureau de l'Association des Parents d'Elèves de Plachy-Buyon et Prouzel remercie tous les parents ayant apporté leur aide au cours des manifestations sur l'année scolaire 2012/2013.

Le bureau est composé de : Sabine Soudain (présidente), Jean-Yves Legrand (vice président), Sandrine Petigny (secrétaire), Sylvia Loric (secrétaire adjointe), Nathalie Vaquez (trésorière) et Stéphanie Varlet (trésorière adjointe).

L'association rappelle qu'elle a pour vocation principale d'apporter une aide matérielle et financière à l'équipe pédagogique du regroupement scolaire de Plachy-Buyon / Prouzel dans le cadre des diverses actions entreprises à l'initiative de l'équipe enseignante (sorties, animations, projets pédagogiques, fête d'école,...). L'association peut également organiser ou participer à des moments de convivialité regroupant parents et enfants des deux communes.

Sur l'année scolaire 2012/2013, l'association a :

- organisé la vente de sapins de Noël pour les habitants de Plachy-Buyon et de Prouzel,
- organisé un repas convivial à l'occasion du défilé déguisé des enfants,
- organisé la réderie du 8 mai à Prouzel,
- aidé à l'organisation de la fête de l'école.

Tous les parents d'enfants scolarisés au sein du regroupement sont membres de droit de l'association et sont les bienvenus pour aider à la préparation et au bon déroulement des événements que l'association organise ou auxquels elle participe.





Les évènements prévus sur l'année scolaire 2013/2014 sont :

- **Pour Noël 2013** : vente de sapins au profit des enfants,
- **Samedi 15 mars 2014** : défilé déguisé à la salle polyvalente de Bacouël, suivi d'un repas convivial sur le thème « western » avec la participation d'un groupe de danseurs de country,
- **Jeudi 8 mai 2014** : réderie à Plachy-Buyon,
- **Samedi 28 juin 2014** : participation à la fête de l'école qui aura lieu cette année à Prouzel.

Vous pouvez joindre l'association au 06.33.49.64.71 (M^{me} Sabine Soudain) ou par courrier en mairie de Plachy-Buyon.

Sabine Soudain
Présidente



L'association don du Sang

L'association des donneurs de sang de Plachy-Buyon et environs a eu l'immense peine de perdre sa présidente Anny Flintham Wallet, décédée le 18 mai 2013, nous laissant un grand vide.



La collecte du mois d'août 2013 a permis de collecter 54 poches. Nous avons accueilli 4 nouveaux jeunes de 18 ans ; merci à eux et à tous ceux qui, régulièrement, viennent aux collectes. La collecte du lundi 23 décembre a permis de collecter 27 poches.



Le traditionnel repas choucroute n'a pas été renouvelé en novembre, nous avons de moins en moins de participants, les années se suivent et ne se ressemblent pas !



Les dates des collectes de 2014 sont :

Les mardi 5 août et mardi 30 décembre

Martine Longuet

Suite à l'assemblée générale du 7 février 2014, Madame Martine Longuet a été nommée au poste de présidente de l'association. Nous remercions Serge Normand qui a occupé ce poste avec efficacité pendant de nombreuses années.

L'amicale des aînés de Pla

L'amicale des aînés de Plachy-Buyon a 30 ans. Elle fut créée en septembre 1983 par Monsieur Georges Béquin, alors conseiller municipal, avec l'impulsion de M^{lle} Marie-Antoinette Wallet-Fouque et de M^{lle} Anny Flintham-Wallet respectivement ancien et nouveau maire de la commune ; il assumait les fonctions de président jusqu'en 1994.

M. Georges Béquin est décédé le 19 janvier 2013. Cette année 2013 sont également décédés M. Marceau Lefebvre, le 8 mars, ainsi que M^{me} Elia Hurpé le 24 mars, puis M^{me} Anny Flintham-Wallet nous a quittés le 18 mai. A ses adhérents disparus l'amicale des aînés a rendu hommage par la présence de nombreux amis aux obsèques qui se sont déroulées dans le village, et en offrant des fleurs. Les membres de l'amicale assurent leurs familles et amis de toute leur reconnaissance et de leur amitié.

Trente ans après sa création, l'amicale des aînés de Plachy-Buyon continue de rassembler un nombre d'adhérents qui croît lentement depuis quelques années : 21 en 2010, 22 en 2011, 25 en 2012 et 30 en 2013. C'est le signe de l'intérêt porté aux activités proposées qui, bien qu'en nombre réduit, sont de qualité attrayante.

Pour débiter l'année, le 9 janvier 2013, dans la salle des associations, s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle, avec présentation des bilans d'activité et de trésorerie de 2012, approuvés à l'unanimité par les 26 membres présents. Puis discussions sur les activités prévues ou qui pourraient être envisagées ; comme toujours en pareille situation s'en suivirent des bavardages divers vite encouragés par la dégustation de la galette traditionnelle offerte par l'amicale et du champagne apporté par Anny.

Ce temps est un moment de bonne humeur et de joie apprécié de tous.



Les sorties au cinéma Gaumont d'Amiens, organisées en covoiturage, pour les films « Connaissance du monde » présentés par leur auteur conférencier, ont intéressé une quinzaine de personnes en moyenne pour assister aux projections de la fin de saison 2012-2013 : 15 janvier, Nouvelle Zélande - 5 février, Pérou et Chili - 12 mars, le transsibérien (à cause de la neige beaucoup n'ont pas pris le risque de se rendre à Amiens) - 2 avril, la Bretagne par le sentier des douaniers.



Le 26 juin, le pique-nique au bord d'un étang, dans une propriété privée généreusement prêtée, a rassemblé 25 participants. Anny, malgré sa maladie, aimait être présente aux rencontres de l'amicale et elle appréciait particulièrement celle-ci. L'amicale des aînés a souhaité fleurir sa tombe, ne l'ayant pas fait pour ses obsèques, selon sa volonté. Pour cela, à midi, tous se sont réunis au cimetière dans un instant de recueillement après avoir déposé une coupe de fleurs là où Anny repose. Le beau temps, dans une période fort pluvieuse, a fait de cette journée une réussite où chacun a pu déguster les grillades accompagnées de salades et de desserts confectionnés avec talent par les convives.



Le lundi 7 octobre l'amicale des aînés a réuni 24 participants pour une sortie à Lens, en autocar, avec les membres d'une association de travailleurs retraités d'Amiens :

- le matin, visite libre de l'exposition permanente au musée du Louvre-Lens,
- le midi, déjeuner dans un restaurant de la ville,
- l'après-midi, en autocar et avec comme guide une jeune dame enthousiaste de son pays, visite commentée de la ville, d'un carreau de mine en reconversion, d'un terril... Une ville où l'organisation urbaine, l'architecture, toute la vie familiale, sociale, scolaire, sportive, religieuse... était faite par « la mine » pour « la mine ».



Le beau temps automnal était aussi de la partie pour embellir le paysage et faire de cette journée une belle journée !



La saison 2013-2014 des conférences « Connaissance du monde » a repris, avec toujours une quinzaine de participants, le 15 octobre (Rajasthan), le 26 novembre (Paris) et le 17 décembre (Viêt Nam) où, après la séance, pour marquer la fin de l'année, un repas fut pris en commun dans une pizzeria.

La « fête » pour Noël et la fin d'année avait cependant déjà eu lieu le 11 décembre 2013 dans la salle des associations, l'amicale des aînés de Plachy-Buyon ayant invité ses membres à la dégustation de la bûche traditionnelle et du verre de l'amitié.



J'é mets le vœux qu'en 2014 perdure l'esprit d'amitié qui règne entre tous les membres, avec qui je m'associe pour vous souhaiter une bonne nouvelle année, dans l'espoir de vous retrouver afin de partager d'agréables moments.

Serge Normand
Président

Union Nationale des Combattants et Soldats de France Section de Plachy-Prouzel et environs



En 2013 la section UNC de Plachy-Prouzel a été un acteur dynamique de l'animation dans la vie communale au cours des manifestations patriotiques mais également pour le voyage et les festivités organisés ouverts à tous.



Le **27 janvier 2013** s'est tenue l'Assemblée Générale locale de la section dans la salle d'honneur de la mairie, en présence de Monsieur Bureau, directeur départemental de l'ONAC.

A cette occasion trois membres du bureau, dans le cadre du renouvellement du tiers sortant, ont été élus ou réélus. Il s'agit de MM. Denis Dercourt, Bernard Foulon, et Jean-Luc Hermant, ce dernier en remplacement de Monsieur René Buttin, qui ne souhaitait pas se représenter pour raisons de santé.

Le président et les différents membres du bureau en exercice ont été confirmés dans leurs fonctions.

Les rapports financier et moral soumis à l'assemblée ont été

approuvés à l'unanimité.

Monsieur Joseph Bleyaert, président de la Communauté de Communes, Madame Christiane Herbet, adjointe au maire représentait Madame Anny Flintham-Wallet, excusée pour raisons de santé, quelques conseillers municipaux, les présidents des associations patriotiques voisines assistaient à la cérémonie au monument aux Morts où se trouvaient rassemblés, avec quelques portedrapeau de l'amicale d'Amiens et du Souvenir Français, tous les participants, leurs conjoints et amis.



Au cours de la cérémonie Gilles Germain a été décoré de la



médaille du titre de reconnaissance de la Nation par le président. Le repas de cohésion clôturait cette amicale et constructive assemblée.

Le **3 février 2013**, pour la première fois, un jeune portedrapeau, Gaëtan Margry, âgé de 14 ans, participait aux cérémonies nationales du souvenir aux Invalides et devant la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris en compagnie de ses grands-pères. Qu'il soit félicité et encouragé pour son engagement dans le devoir de mémoire et pour avoir osé se plonger dans ce « grand bain ». Depuis cette date il a eu les honneurs dans la revue associative nationale « La voix du Combattant ».



Le **20 avril 2013**, dans le cadre de ses activités, la section a organisé une sortie culturelle à Paris à l'occasion du spectacle de sons et lumières « Nuit aux Invalides » donné en partenariat avec le musée de l'Armée au profit de l'institution nationale des Invalides.

A 13 heures, sous un soleil printanier, 45 adhérents et amis de la section ont pris place dans un car à destination de la capitale. Ils ont visité dans un premier temps les collections permanentes du musée de l'Armée (armures, évolution de l'armement, époque napoléonienne, guerre de 14/18 et de 39/45,...) avant d'aller se restaurer à la cafétéria des Invalides où les repas avaient été réservés.

A 20 heures une promenade digestive a emmené la majeure partie des visiteurs devant l'école militaire, puis sur le Champ de Mars et la tour Eiffel. Au passage quai Branly, devant le mémorial des militaires tués en Afrique du Nord, le président Normand a rappelé le fonctionnement du dispositif mis en place et souligné la volonté de l'UNC de maintenir la date du 5 décembre comme date mémorielle.

A 22 heures toute l'assemblée était réunie devant la grille des Invalides au milieu d'une foule dense pour aller assister au spectacle monumental, en trois dimensions, donné dans la cour d'honneur dont les façades, sur plus de 250 mètres, ont été transformées en écran géant. Le

spectacle nous a emporté dans l'histoire des Invalides et de ses grands hommes en particulier Louis XIV, Napoléon ou le général De Gaulle. Magnifiquement mis en valeur par les voix de Jean Piat, Céline Duhamel et André Dussolier, le spectacle s'est révélé d'excellente qualité, instructif et sensationnel.

A 23 heures 15 les curieux ont pu ensuite partir à la découverte du dôme des Invalides, exceptionnellement ouvert jusqu'à minuit, où sont notamment inhumés Napoléon 1^{er} et le Maréchal Foch.

Excellente mais fatigante journée donc pour l'ensemble des participants, qui ont beaucoup marché et sont restés assez longtemps debout, même s'il a fallu attendre quelque peu le retour du car pour respecter la réglementation des transports.

Lors de la commémoration de l'armistice du **8 mai 2013** un office religieux a été célébré et un hommage a été rendu aux nombreux porte-drapeau présents. L'harmonie « La Fraternelle » de Conty assurait l'animation musicale des honneurs et du défilé. Belle cérémonie avec participation importante des élus et des notables extérieurs. La soirée s'est terminée autour d'un barbecue en présence des autorités, des présidents de sections voisines (A.C.P.G. et Souvenir Français) et des nombreux amis.

Le **22 mai 2013**, avec tous les porte-drapeau des associations présents, la section a rendu hommage devant le monument

aux Morts à Madame Anny Flintheam-Wallet, maire de la commune, récemment décédée. Le président Normand a relaté les raisons de cette courte et exceptionnelle cérémonie, soulignant en particulier le permanent devoir de mémoire qu'elle manifestait, son sincère attachement à saluer les porte-drapeau lors de chaque cérémonie mais aussi pour la remercier publiquement d'avoir financé intégralement de ses deniers le remplacement du drapeau de la section qu'elle n'aura malheureusement pas eu le plaisir de contempler en raison des délais de confection.

Le traditionnel « méchoui », organisé traditionnellement à Fossemanant, a eu lieu le **16 juin 2013**. Il a été remplacé cette année par un « cochon grillé » pour varier du menu habituel mais aussi pour espérer attirer de nouveaux participants. Les quelques cinquante convives présents ont apprécié ce changement.



Peu d'habitants cette année encore pour célébrer la fête nationale du **14 juillet** devant le monument aux Morts. Les traditions se perdent !

L'Union des Anciens Combattants

C'est à l'occasion de cette cérémonie que le président a présenté à l'assemblée le nouveau drapeau de la section offert par Madame Anny Flintham-Wallet et expliqué la signification de tous les symboles et inscriptions y figurant La journée de pêche du **1^{er} septembre 2013** à l'étang de la pisciculture de Prouzel a rencontré son succès traditionnel. Les prises n'ont pas été si nombreuses que les participants pouvaient l'espérer mais chacun a pu se régaler après le partage des prises. Les frites et les grillades étaient d'excellente qualité.

Satisfaction totale pour tous les participants, ce qui a contribué à resserrer les liens au cours du pique-nique commun à l'abri du chapiteau installé pour la circonstance.



Le **12 octobre 2013**, nous avons organisé une soirée dans la salle polyvalente. Une soixantaine de convives ont pu déguster et apprécier l'excellent coucou préparé par notre habituel

traiteur, Monsieur Hernoult de Quevauvilliers.



Le **11 novembre 2013** dans la matinée, comme chaque année, commémoration du 95^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 1914 /1918 - instituée « Journée nationale d'hommage » pour tous les « Morts pour la France » par la Loi du 20 février 2012 - dans les communes de Fossemanant, Prouzel et Plachy-Buyon.



Dans chacune des communes les enfants des écoles du regroupement pédagogique ont été invités à participer avec leurs parents à cette commémoration.

Chacun a reçu un petit pot de fleurs qui a été déposé devant le monument aux Morts de chaque village ainsi que sur les tombes des soldats inhumés dans le cimetière de Plachy-Buyon.

Trente enfants ont ainsi été associés à l'hommage rendu par les élus et la population venue très nombreuse.

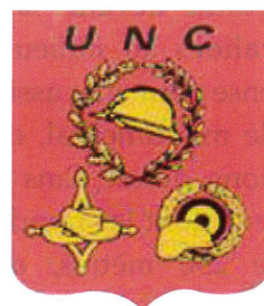
Merci encore aux enseignants qui accompagnaient les enfants dans cette démarche.

Le **5 décembre 2013**, commémoration des victimes de la guerre en Afrique du Nord à Plachy-Buyon et participation à la cérémonie organisée par la section cantonale des ACPG-CATM à Thois.



En outre la section a été représentée, avec ses portedrapeau, à la cérémonie devant le mémorial de Nampty le **15 août**, aux commémorations du Souvenir Français à Rancourt et Fort Mahon et au cours de différentes manifestations (obsèques en particulier).

Lionel Normand
Président



La société de chasse de Plachy-Buyon

L'année 2013, pour la société de chasse de Plachy-Buyon, est une année en demi-teinte sur le plan cynégétique. L'hiver long, l'épisode neigeux tardif de mars, le froid persistant et les intempéries du printemps n'ont pas permis un bon niveau de reproduction de la faune notamment chez les populations de perdrix grises.

Malgré les efforts de la société et l'agrainage, les populations de gibier ne sont pas au rendez-vous. Les sociétaires, en chasseurs responsables et respectueux de la nature, ont donc tout comme l'année dernière décidé de ne pas chasser la perdrix afin de sauvegarder ce gibier.

Mais c'est toujours dans la convivialité et dans la bonne humeur que la société de chasse a organisé en juin dernier son repas « cochon grillé » en accueillant à cette occasion un peu plus de 100 convives chasseurs, non chasseurs et habitants de la commune.

L'année 2013 est marquée également par la disparition de M^{me} Flintham-Wallet et M^{me} Lelièvre. La société de chasse et ses sociétaires souhaitent leur rendre un dernier hommage pour leurs contributions à la vie de la société.

Et comme chaque année, nous profitons du « Lien » pour remercier publiquement tous les propriétaires qui nous ont renouvelé leur confiance en nous accordant leur droit de chasse.

Olivier Lambert
Président



L'association pêche : l'Eau Vive



L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le samedi 2 mars 2013 dans la salle communale des associations. Après lecture et approbation des rapports moral et financier il a été procédé au bilan de l'année écoulée. Le verre de l'amitié a clôturé cette conviviale assemblée.

L'ouverture s'est déroulée le samedi 9 mars 2013 et la clôture le 6 octobre 2013, conformément à l'arrêté préfectoral. Une période supplémentaire de 15 jours a donc été octroyée par rapport à 2012 pour concorder avec la période d'ouverture au niveau national.

Encore une belle truite pêchée par Frédéric Joly début avril 2013.



Suite à mon appel de l'an dernier nous avons eu la satisfaction d'accueillir 8 nouveaux jeunes adhérents à l'ouverture et au fil du temps ils se sont montrés assez assidus durant l'année halieutique.

Reconnaissons cependant que le déversement accidentel à la pisciculture de Prouzel y a fortement contribué. Gageons qu'ils resteront fidèles en 2014 pour assurer à terme notre relève.

Comme l'an dernier ce sont cent vingt kilos de truites (fario et arc-en-ciel) qui ont été déversés dans la rivière selon une périodicité fixée d'un commun accord. Les plus « mordus » ont réalisé des paniers jusqu'à la fermeture. Cette politique de repoissonnement continue de porter ses fruits car cette année plusieurs truites de plus d'un kilo et demi ont encore été capturées en divers endroits du parcours. Il convient de signaler les quelques belles

truites de ce poids prises par Frédéric Joly. Son fils Maxime en a pris une belle également.

La qualité de l'eau de la rivière contribue au bon développement de ces poissons.

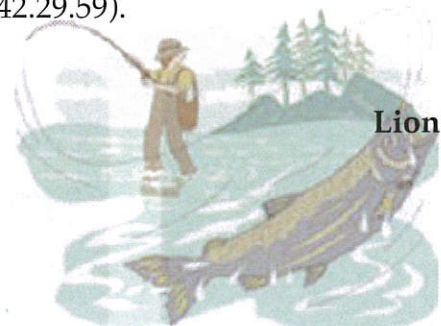
Les nouveaux jeunes adhérents : Quentin Tellier, Maxime Joly, Vincent Tellier, Rémi Bultel, Valentin Demaret, Constant Caron, Ugo Lebesgue et Maxime Berthier



Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, le président se tient à votre disposition pour vous faire part de la réglementation propre à l'association, ses parcours de pêche, les prix des actions et du permis de pêche en rivière de 1^{ère} catégorie (obligatoire), même pour les jeunes, sous peine d'amende par les gardes de la fédération. Une cotisation réduite est accordée aux jeunes de moins de seize ans.

Il n'est pas inutile de rappeler également que l'association de Plachy-Buyon n'accorde pas la réciprocité de pêche aux autres associations du département, en particulier celle de Conty dont les actions sont vendues, entre autres, par le bar-tabac de Plachy-Buyon.

Venez vous détendre dans la bonne humeur et nous retrouver en prenant contact avec Lionel Normand qui assure la vente des permis de pêche (uniquement pour le jour de l'ouverture) et des actions (5 rue de l'église à Plachy-Buyon (03.22.42.29.59)).



Lionel Normand
Président

Le club de gymnastique volontaire

Voulez-vous vous maintenir en forme physique et psychique ? Les bénéfices de la pratique du sport sont multiples.

Le sport peut vous apporter ses bienfaits dans les domaines suivants :

- Le cœur (le rythme cardiaque ralentit, la tension artérielle s'abaisse),
- Le souffle (la capacité respiratoire augmente),
- Le métabolisme (utilisation des réserves, régulation du taux de cholestérol),
- La silhouette (les muscles se raffermissent, la ligne est plus svelte),
- La souplesse (les articulations sont plus mobiles),
- Les os (la densité osseuse augmente),
- Le moral (le cerveau secrète des endorphines, hormones du bien-être).

On connaît le rôle positif d'une activité sportive pour lutter contre la dépression, entretenir des relations sociales valorisantes.

Nous évoluons dans une ambiance agréable car les échanges entre participants sont chaleureux et nous avons la chance de bénéficier de la salle polyvalente de Plachy-Buyon qui est confortable, chauffée, propre et bien située. Et tout cela en musique.

Si votre forme vous tient à cœur, n'hésitez pas à nous rejoindre le mercredi de 19h 30 à 20h30.

Prix de l'adhésion : 65 € pour l'année, incluant la licence et l'assurance.

Pour tout renseignement appelez le 03.22.95.51.64 ou le 06.21.66.08.77

Le bureau



L'association sportive Prouzel-Plachy



Bonjour à toutes et à tous,

L'ASPP continue son petit bonhomme de chemin, et son esprit sportif et convivial permet à tous ceux qui s'y retrouvent de partager des bons moments autour du terrain.

Malgré une première partie de saison catastrophique, remplie de blessures et de contre-performance sportives, l'équipe Sénior dernière à la trêve et largement décrochée par le peloton, s'est rebellée et a fini sur les chapeaux de roues pour conserver sa place en 3^{ème} division en finissant 8^{ème} du groupe.

Nous repartons donc pour une nouvelle saison au même niveau, mais avec pas mal de nouveautés puisque l'effectif a été largement complété pour pallier les quelques départs vers les clubs voisins aux infrastructures plus accueillantes.

Nous jouons désormais avec un nouveau groupe et pas mal de déplacements au programme !

Pour nos vétérans, le plaisir a encore une fois été de la partie pour cette bande de copains qui se retrouvent chaque dimanche avec joie. Même si les jambes ne suivent pas toujours, nos moins jeunes licenciés continuent à représenter l'AS Prouzel-Plachy, même à 60 ans passés pour certains !

D'un point de vue administratif, l'équipe bénévole a encore été mise à rude épreuve pour encadrer petits et grands, afin de représenter nos couleurs auprès de



L'équipe des F11



L'Aspp à la transbaie



Les U6 U7 de l'entente

Les U8 U9 de l'entente



la fédération, rénover nos installations ou encore promouvoir les manifestations sans lesquelles nous ne pourrions survivre (Tournoi FIFA, soirée beaujolais, Téléthon...). Mais ils ont une nouvelle fois répondu "présent", donc merci à eux, car sans ce cocktail d'anciens et de moins anciens de l'ASPP, de passionnés et de fervents supporters bénévoles qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine, il n'y aurait pas d'association.

Nos membres et supporters continuent de partager des bons moments autour du terrain.

Le travail de tous se voit toujours récompensé et le site Internet du club reste une référence dans le département en étant suivi par 4 000 visiteurs en moyenne... par jour ! <http://prouzel-plachy.footeo.fr>.

Pour conclure, malgré de nombreuses difficultés (financières, encadrement, infrastructures...) nous arrivons toujours en partenariat avec l'ES Vers-Sur-Selle et le FC Saleux à engager des équipes de jeunes. Quel plaisir de les voir jouer ! Cependant, cette action est à renouveler chaque saison car après avoir initié les jeunes de nos villages, ceux-ci se tournent souvent vers d'autres clubs des environs aux moyens et infrastructures incomparables avec les nôtres.

Si vous voulez compléter nos effectifs, si vous vous sentez l'âme d'un encadrant ou si vous voulez voir à quoi ressemble cette petite association qui perdure au lieu de grandes, n'hésitez pas, nous vous accueillerons les bras grands ouverts !!!

Alors tous à vos crampons (ou à vos bottes... si vous préférez rester au bord du terrain) et à très bientôt !

Loïc Neveu
Président



Les Vétérans



Match amical ASPP contre les arbitres de la Somme

Tennis Club de la Coulée Verte TCCV



SI LA PRATIQUE DU TENNIS LOISIR VOUS TENTE : UN CLUB EXISTE DANS LE VILLAGE

Club sympathique qui ne demande qu'à vous accueillir, fort à ce jour de 72 adhérents. Une école de tennis existe pour les plus jeunes à partir de 8 ans jusqu'aux adultes. Les cours sont dispensés par Thomas Lecoutre qui a pris la succession d'Hubert Sellier depuis le 23 septembre 2013.

L'école de tennis fonctionne de mi-septembre à fin juin (hors vacances scolaires) ;

- le MARDI de 18h à 21h et le MERCREDI de 9h30 à 11h30 (pour les inscriptions voir dates ci-après).

TARIFS

Les tarifs 2013/2014 sont les suivants :

- Enfant / Ado moins - de 16 ans : 15 €
- Adulte : 30 €

Uniquement pour les habitants des villages de la Communauté de Communes du Canton de Conty

2 courts découverts sont à votre disposition :

- à Plachy-Buyon (route de Bacouël)
- à Prouzel dans le cadre verdoyant de la coulée verte

Une structure couverte située route de Bacouël-sur-selle à Plachy-Buyon.

Réservation des plages horaires via internet sur le site www.ballejaune.net !

RESULTATS DU TOURNOI : 2012

Simple homme : Reynald Lenglet / Thierry Fardoux
7/6 - 2/6 - 6/4

Double : Reynald et Mathieu Lenglet / Jean-Baptiste Delafosse - Laurent Mandonnet 6/3 - 6/3

DATES A NOTER :

- **Judi 20 février 2014** : Assemblée Générale 20h30 - Salle des associations à Plachy-Buyon
- **Lundi 31 mars** : Début du tournoi outdoor
- **Vendredi 13 juin** : Finale du Double
- **Samedi 14 juin** : Finales (suite), remise des récompenses 19h30 - Salle des associations



Finale
du simple
dans
le hublot



Finalistes double



Finalistes du simple



Jerôme, Nathalie
et Thomas

PERMANENCES POUR LES RE-INSCRIPTIONS (Salle des associations)

- Samedi 30 août 2014 de 10h à 12h
- Mercredi 03 septembre 2014 de 14h à 17h
- Samedi 06 septembre 2014 de 10h à 12h
- **Mardi 16 septembre 2014** : Reprise de l'école de tennis



Remise des prix

LE BUREAU 2013

JM Salon, président / Reynald Lenglet, vice président / Trésorier : poste vacant / Laurent Mandonnet : Trésorier adjoint / Valéry Courtois, secrétaire / Anne Mongrenier, secrétaire adjointe / Paul Marticho et Thierry Dubourg, membres.

CONTACTS : Jean-Michel Salon (03 22 42 78 73) jm.salon@orange.fr à Plachy-Buyon.

Pour tout renseignement complémentaire consulter notre site web : <http://tccv/hebergratuit.com>



Récompenses

INTERVIEW DE MATHIEU LENGLET PAR JEAN-MICHEL SALON : UN JEUNE ISSU DU T.C.C.V. EN PLEINE PROGRESSION !

Jean-Michel : Mathieu bonjour, peux-tu te présenter ?

Mathieu : J'ai 12 ans, je mesure 1 mètre 77 pour 50 kilos et je suis en classe de 5^{ème}. J'ai commencé le tennis au TCCV il y a 2 ans avec comme éducateur Hubert Sellier. Auparavant j'ai pratiqué le football pendant 5 ans à Vers-sur-Selle puis à l'ASPTT d'Amiens. J'ai intégré le pôle compétition du TCAM (Tennis Club d'Amiens Métropole) l'année dernière et je fais 6 heures d'entraînement chaque semaine en plus des compétitions le week-end.

JM. : Justement puisqu'on parle de compétition quels sont tes résultats ?

M. : J'ai gagné 14 tournois durant la saison écoulée (Longueau, Rue-Le Crotoy, Doullens, Nesle, Noyon...). Je suis passé du classement 15/5 à 15/2. J'ai été finaliste du Master de Picardie à Compiègne qui regroupe les 8 meilleurs joueurs de Picardie de ma catégorie.

JM. : Quel est ton style de jeu ?

M. : Taper fort. Je suis un attaquant qui aime bien terminer les points au filet. Je suis droitier et je fais le revers à deux mains.



Mathieu Lenglet et Marion Bartoli

Tennis Club de la Coulée Verte JCCV

JM. : *Quel est ton meilleur souvenir ?*

M. : *Cet été avec le TCAM et 18 autres jeunes j'ai participé à une tournée de tournois en Vendée. J'ai participé à 5 tournois et fait 19 matches en une semaine. En outre j'ai remporté le tournoi international de Bénodet en Bretagne. Cette tournée m'a fait énormément progresser ; j'y ai fait 9 performances (victoires sur des joueurs d'un classement supérieur).*

JM. : *As-tu une anecdote marrante sur le tennis à raconter ?*

M. : *Pendant la tournée en Vendée, il y avait une petite soirée organisée, et nous devions nous déguiser en fille. Je m'étais mis du verni rose bien flashy aux ongles. Mais le lendemain impossible d'enlever le verni ! J'ai dû disputer ma finale comme cela et ça m'a bien réussi néanmoins !*

JM. : *Quels tournois prépares-tu ?*

M. : *Je viens de gagner le tournoi de Dury et je vais participer prochainement aux tournois de Péronne et d'Albert. Je vais sûrement faire des tournois dans la ligue des Flandres et en Ile de France afin de me frotter à des nouveaux joueurs et à des classements plus élevés.*

JM. : *Merci Mathieu pour cet interview je te souhaite une bonne saison de tennis et, pour terminer, je te propose un questionnaire de Proust en 10 points :*

Quel est ton tennis man préféré ? *Rodger Federer*

Quel est ta tennis woman préférée ? *Séréna William*

Ton sportif préféré (hors tennis) ? *Teddy Riner*

La couleur que tu préfères ? *Bleu*

En dehors du tennis quels sont tes loisirs ? *Sortir avec les copains*

Ce que tu apprécies le plus chez tes amis ? *L'humour et la camaraderie*

Ton chanteur(se) ou groupe de musique préféré ? *Sexion d'Assaut*

Le métier que tu veux faire plus tard ? *Tenter de faire carrière dans le tennis ou kiné sportif*

Ton film adoré ? *L'âge de glace*

Ton acteur(trice) préféré ? *Kev Adams (humoriste et acteur Français)*



Mathieu Lenglet, vainqueur
à Rue - Le Crotoy



Jean-Michel Salon
Président

Le Basket-Ball Club du Contynois

Le BBCC toujours sur sa lancée !

Le Basket Ball Club du Contynois a été créé en septembre 2009. Il enregistre à la fin de la saison sportive 2012/2013, 91 licenciés.

Le club vous propose d'initier vos enfants, garçons et filles, à la pratique du basket-ball. Ils seront encadrés par des entraîneurs formés et agréés par le comité de la Somme de Basket-Ball, au sein duquel est affilié le club.

Les entraînements ont lieu à la salle omnisport de Plachy-Buyon, les lundi soir, mercredi après midi, jeudi et vendredi soir.

Prix des licences pour la saison 2013/2014 :

- Poussins : 50 €
- Benjamins et Minimes : 60 €
- Adultes : 80€

Saison 2012/2013

Nous avons engagé 4 équipes de jeunes en championnat cette saison :

- Les poussins ont terminé à la seconde place de leur poule
- Les benjamins seconds du championnat de la Somme
- Les benjamins finissent championnes de Picardie
- Enfin les minimes garçons terminent à la septième place du championnat de la Somme.

Une équipe adulte représente également les couleurs du club en championnat loisir de la Somme.

Les dates à retenir en 2014

- **Le 22 mars 2014** aura lieu la soirée annuelle du club qui réunit chaque année une centaine de personnes. Elle aura lieu à la salle des fêtes de Lœuilly.
- **Le 14 juin 2014** se disputera le tournoi annuel organisé par le club, au gymnase du collège de Conty, il réunira cette année les équipes de poussins et poussines du département.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rendre à la salle omnisports de Plachy-Buyon les jours d'entraînement ou téléphoner au 03.22.42.91.16.

Etienne Fercot, Président



Equipe Minimes de bas en haut et de gauche à droite :



Vincent, Arthur, Valentin, Clément, Tanguy, Fred L'entraîneur, Augustin, Clément, Victor, Adrien, Constant



Finale coupe Somme



Equipe benjamins finaliste en coupe de la somme à Amiens juin 2013 de gauche à droite Margot, Marion, Julie, Elise, Debout Valerie l'entraîneur, Emma, Noemie, Kimberley, Justine



Equipe poussins et poussines 2013 Plachy-Buyon



Equipe Poussins



Soirée du club en mars 2013

Le baby Gym

Le club de baby gym du Val de Selle ouvre ses portes pour la 2^{ème} année consécutive à Plachy -Buyon. Cette année 2013/2014 regroupe 2 niveaux, les débutants plus jeunes de 3 à 4 ans et les confirmés 2^{ème} année de 5 à 6 ans.

L'activité a lieu de 16h30 à 17h30 à la salle polyvalente de Plachy Buyon.

Les enfants sont toujours aussi ravis et ont retrouvé leurs 2 animateurs, Sylvia, professeur d'éducation physique et Thomas (bénévole, étudiant en licence STAPS), qui viennent spécialement d'Amiens pour animer le baby gym.

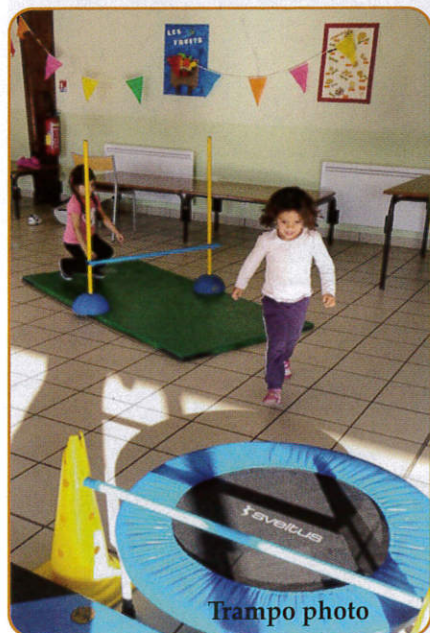
Les activités se déroulent comme l'an dernier en 3 à 4 ateliers, qui diffèrent chaque semaine.

Parmi les apprentissages : poutre, roulade, équilibre, jeu de balles, cerceaux, mini trampoline... autant de matériel coloré et sportif qui permet de faire évoluer l'enfant dans un contexte ludique et décontracté, en toute sécurité.

L'année dernière, nos 2 animateurs avaient préparé un goûter de Noël et une séance de remise de diplôme par niveau en fin d'année.

La présentation du club à la journée des associations de Conty a permis de faire connaître cette activité à d'autres enfants du canton et nous avons vu doubler nos demandes d'essai pour finalement garder 12 enfants dont certains viennent de Sentelie, Lœuilly, Plachy-Buyon et une majorité de Prouzel.

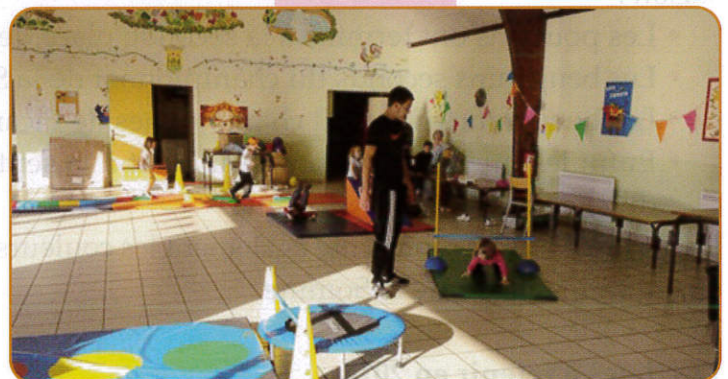
Leila Turut



Trampo photo



Remise des diplômes



Goûter de Noël

Un temps pour soi : le yoga !

Le yoga n'est pas un sport mais une discipline d'harmonisation et de développement des facultés psychiques et corporelles. Pas de compétition, pas de recherche de performances, seulement une recherche du bien de soi.

L'âge ou l'état de santé des pratiquants importent peu lorsqu'ils sont accompagnés par un enseignant compétent. Constitué de mouvements adaptés à tous, le yoga se pratique sans forcer, sans fatigue, sans peine même pour les articulations.



Ce sont les élèves qui en parlent le mieux :

Thérèse : "Le yoga m'apporte beaucoup de sérénité au quotidien, tant professionnel que personnel".

Béatrice : "Je me sens un peu plus « zen » au boulot, les autres m'énervent moins".

Lucas : "Cela m'apporte un apaisement du corps et de l'esprit".

Véronique : "Le yoga m'a permis d'être à l'écoute de mon corps ; avec la respiration je gère mieux mon stress et mes moments de repos, de détente".

Margot : "Ca m'aide à me calmer après la semaine de cours et quand je sens que ça ne va pas j'essaye de penser à la respiration du yoga pour me calmer un peu".

Ingrid : "C'est un moment pour moi où j'évacue un peu toutes les pensées négatives que je peux avoir, et quand je rentre à la maison après le yoga je suis plus détendue et je vois la vie en rose, ça m'aide beaucoup pour l'endormissement aussi".

Béatrice, Brigitte, Anaïs : "Le yoga apporte une meilleure concentration dans la vie, un bien être au quotidien".

Et le petit plus de Plachy-Buyon exprimé par Aurélia : "Le fait que ce soit le vendredi soir me permet de lâcher toutes les tensions de la semaine pour être bien le week-end !"

Une séance de yoga vous est proposée chaque semaine à Plachy-Buyon, espace Marie-Antoinette Wallet-Fouque, le vendredi de 20 h à 21 h. Vous avez la possibilité de participer à deux séances avant de vous inscrire.

Tenue décontractée, il suffit de ramener un tapis, une petite couverture, un coussin... et d'éteindre son portable !!!

Marie-Christine Scandella

L'association Team Dream Carp CFP



L'association Team Dream Carp CFP a marqué l'année 2013 par ses nombreuses sorties au bord de l'eau, aussi bien individuellement qu'en équipes ; sortie club aux Halbrans, nombreux enduros (Saint-Sauveur : mai, juin et septembre, Ciry-Salsogne en septembre), vacances (Eure et Loir)... et toujours en NO KILL * !

(* tout poisson est remis à l'eau après la pesée et dans de bonnes conditions).



L'association compte toujours à ce jour 12 adhérents, soit un adhérent de plus que l'année précédente, ou devrais-je plutôt dire une adhérente. En effet, Aurélie de Saint Riquier a rejoint le groupe. Il compte donc une équipe carpiteuse féminine à son actif !



Je vous présente donc les membres de l'association en binômes, tels qu'ils sont en général représentés lors des sorties pêche :

- Florian de Saint Riquier (président) et Clément Bouvier (trésorier)
- Aurélie de Saint Riquier et Pauline Vilbert (secrétaire)
- Emmanuel de Saint Riquier et Philippe de Saint Riquier
- Serge Grimaudo et François Hesdin
- Christophe Hecquet et Elvis Dudzig
- Alexandre Hesdin et Enzo Grimaudo



Nous espérons pour l'année 2014 organiser un enduro et deux sorties club, et toujours nos nombreuses sorties au bord de l'eau...



De plus à chaque sortie, notre association souhaite donner une image valorisante des carpiteurs en respectant la faune (remise à l'eau de tous les poissons en les soignant éventuellement avant) et en respectant l'environnement (déchets ramassés et évacués afin de laisser une place propre et nette).



Un grand merci aux membres de l'association pour leur implication et une attention particulière à notre sponsor AB Pêche.

Je vous laisse découvrir l'association en image, les photos seront sûrement plus parlantes.... N'hésitez pas à venir nous rejoindre. L'adhésion à l'association se fait auprès du président (Tél : 06 47 19 05 49) 4 résidence de l'Orée à Plachy-Buyon.

PS : Il n'y a pas d'âge pour venir nous rejoindre.

Pauline Vilbert
Secrétaire

L'Espéranto 80

LA VIE D'ESPERANTO 80 EN 2012/2013



L'espéranto est une jeune langue universelle créée il y a plus d'un siècle par le Docteur Lazare Louis Zamenhof.

À Varsovie où il vivait, le Dr. Zamenhof voyait que les diverses communautés qu'il côtoyait se querellaient parce qu'elles ne se comprenaient pas.

Il a donc voulu créer une langue concise, précise et facile à apprendre et qui puisse servir de pont entre les communautés.

L'usage de cette langue, malgré des hauts et des bas, a toujours progressé depuis sa création ; actuellement elle est parlée par environ 15 millions de personnes dans le monde.

L'annuaire espérantiste permet de rencontrer dans la plupart des pays des personnes qui ont la même envie d'échanges.

Le club espérantiste d'Amiens, dont l'un des initiateurs n'était autre que Jules Verne, est actuellement toujours actif : il propose des cours, accueille des étrangers parlant l'espéranto, organise des conférences, encourage des voyages, organise un club d'espéranto au collège Jean-Marc Laurent, est en relation avec Dortmund.

Les cours

4 cours de niveaux différents, composés de 4 à 6 personnes, sont assurés.

Les accueils

Cette année le club a accueilli deux espérantistes : un russe et un tchèque.

Conférences

Les deux espérantistes étrangers ont chacun fait des exposés sur leurs pays. La traduction en français était assurée (cf. blog : Le blog).*

Voyages

Des membres de notre club ont effectué des voyages :

- au Brésil
- en Lituanie
- en Russie

La seule langue de communication étant l'espéranto.

Le compte rendu du voyage au Brésil est accessible sur le blog de notre association*

Pour le traduire vous pouvez le demander à Google par exemple.

Le club espérantiste au collège J-Marc Laurent

Ce club est toujours actif. Y participent une dizaine d'élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}.

Notre visiteur russe a fait une conférence sur Saint-Petersburg (traduite) aux 6^{èmes} ; très appréciée par les élèves qui ont dit que c'était leur meilleur cours de géographie de l'année !

Le Jumelage avec Dortmund

Une correspondance est mise en place avec le club espérantiste de Dortmund, elle-même jumelée à Amiens.

« Être le changement que nous espérons voir »
Gandhi



Si quelqu'un souhaite avoir plus de renseignements ou s'initier à l'espéranto, s'adresser à :

Françoise Jaisson : 4, allée des primevères à Plachy-Buyon.

Tél : 03 22 42 07 35 / franluc.jaisson@wanadoo.fr

*<http://www.esperanto80.org/>

Françoise et Luc Jaisson

Dixieland Combo

Une coulée en fusion sur fond de musique de jazz
Dans le cadre des "journées du patrimoine", les Dixieland Combo ont organisé le **14 septembre 2013** à la S.I.C. Fonderie de Conty, un concert de jazz "Nouvelle Orléans" pour présenter le "vieux métier de fondeur".



Le directeur de la fonderie, M. Jérôme Genestier de Plachy-Buyon, a ouvert ses portes pour faire découvrir en musique leurs savoirs faire et leurs traditions de ce métier ancestral !!

Le public venu très nombreux a apprécié cette originalité d'allier le mélange : *une coulée en fusion sur fond de musique de jazz.*

Rendez-vous est pris pour 2014 et l'on peut dire en conclusion : *"La musique est l'architecture des hommes!!"*

Philippe Melen
Président



Autres rendez-vous fixés par le Dixieland combo : au Zénith d'Amiens, le mardi 4 mars, en soirée, en première partie de Christophe Mahé sur le spectacle **"Je suis tombé sur le charme de la Nouvelle Orléans"**, et pour la deuxième année, fête de la rose à l'Abbaye de Chaalis dans l'Oise, concert Jazz le 7 Juin à partir de 14h.

Vous êtes les bienvenus.

Pêle Mêle



Liste des associations de la commune

Club de gymnastique
Renée Delle Ville
6 rue des Clabaudois - 80160 Plachy-Buyon
03.22.42.00.61

Promenades en groupe
Rendez-vous les lundis 14h30 sur le parking de la salle polyvalente Rue des Clabaudois
80160 Plachy-Buyon
Contact Denise Normand - 03.22.42.29.59

Amicale des Aînés
Serge Normand
Apt 95 - 19 allée Le Chevalier - 80090 Amiens
03.22.42.10.66

Association des Parents d'Elèves Plachy-Buyon/Prouzel
Sabine Soudain
16 rue de la Gare - 80160 Prouzel - 03.22.42.06.51
remy-sabine.soudain@orange.fr

Association des Anciens Combattants de Plachy-Buyon et des environs
Lionel Normand
5 rue de l'Eglise - 80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.29.59

Société de Chasse
Olivier Lambert
10 rue de l'Eglise - 80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.07.20
lambert.cuvelier@wanadoo.fr

La Fraternelle de Conty
Karine Hanquiez
23 rue du Haut - 80160 Le Bosquel
06.32.19.81.61
lafraternelle.conty@free.fr

Association Esperanto80
Françoise Jaisson
4 allée des Primevères - 80160 Plachy-Buyon
www.esperanto80.org - 03.22.42.07.35 - 09.77.49.57.79

Dixieland Combo
Philippe Mélen
8 bis rue du Commandant André Dodart
80160 Plachy Buyon
03 22 47 23 91 / 06 88 52 29 79 - b.melen@vuetentendu.com

Baby Gym du Val de Selle
Leila Turut
32 rue du Stade - 80160 Prouzel - 06 09 32 05 31
Mail : Iturut@hotmail.fr

Amicale des Donneurs de Sang de Plachy-Buyon et environs
Martine Longuet
25 rue Ernest Cauvin - 80160 Prouzel
03.22.42.03.11 - martine-longuet@live.fr

Tennis club de la coulée verte (tennis, loisirs, initiation enfants)
Jean-Michel Salon
49 rue des Clabaudois - 80160 Plachy-Buyon
jm.salon@orange.fr - 03.22.42.78.73

Association de Pêche « L'eau vive » - Lionel Normand
5 rue de l'Eglise - 80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.29.59

Basket Ball Club du Contynois (BBCC)
Etienne Fercot
14 rue des Clabaudois - 80160 Plachy-Buyon
03.22.42.91.16

Team Dream Carp CFP
Florian De Saint-Riquier - 4 résidence de l'Orée
80160 Plachy-Buyon - 06 85 16 22 72
Mail : Team-dream-carp-cfp@hotmail.fr

Ecole de musique
(cours à Plachy-Buyon et Conty)
Marie-José Mandonnet
28 résidence la Clé des Champs
80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.10.95

Bibliothèque
Patricia Dubois Guerle
3 résidence de l'Orée - 80160 Plachy-Buyon
03.22.42.76.27

Association Yoga en Picardie (A.Y.P.)
Eric Ladoire
18 rue d'en Bas - 60120 Lavacquerie
Contact : Marie Christine Scandella - 03.44.04.95.69

Association sportive Prouzel-Plachy (football)
Loïc Neveu
4 rue de la Gare - 80160 Plachy-Buyon - 06.17.38.72.17

L'agenda des Manifestations

JANVIER			FEVRIER			MARS		
mer	1	Nouvel an	sam	1		sam	1	
jeu	2		dim	2		dim	2	
ven	3		lun	3		lun	3	
sam	4		mar	4		mar	4	
dim	5		mer	5		mer	5	
lun	6		jeu	6		jeu	6	
mar	7		ven	7	AG don du sang	ven	7	
mer	8	AG amicale des aînés	sam	8	Rencontre Espéranto	sam	8	AG Association pêche (ouverture pêche fruitée)
jeu	9		dim	9		dim	9	Repas des aînés
ven	10	Vœux du maire	lun	10		lun	10	
sam	11	Repas Bibliothèque	mar	11		mar	11	
dim	12		mer	12		mer	12	
lun	13		jeu	13		jeu	13	
mar	14		ven	14		ven	14	
mer	15		sam	15		sam	15	Soirée Ass Parents Elèves / Soirée Football
jeu	16		dim	16		dim	16	
ven	17		lun	17		lun	17	
sam	18		mar	18		mar	18	
dim	19		mer	19		mer	19	
lun	20		jeu	20	AG Association Tennis	jeu	20	
mar	21		ven	21	AG Association Pêche	ven	21	
mer	22		sam	22		sam	22	Soirée Basket (L œuilly)
jeu	23		dim	23		dim	23	Elections Municipales 1er tour
ven	24		lun	24	Centre ALSH	lun	24	
sam	25		mar	25		mar	25	
dim	26	AG UNC + Repas	mer	26		mer	26	
lun	27		jeu	27		jeu	27	
mar	28		ven	28		ven	28	
mer	29					sam	29	
jeu	30				Vacances scolaires	dim	30	Elections Municipales 2ème tour
ven	31				ALSH	lun	31	Début tournoi Tennis Outdoor

AVRIL			MAI			JUIN		
mar	1		jeu	1	Fête du travail	dim	1	
mer	2		ven	2		lun	2	
jeu	3		sam	3		mar	3	
ven	4		dim	4		mer	4	
sam	5	Parcours du cœur	lun	5		jeu	5	
dim	6		mar	6		ven	6	
lun	7		mer	7		sam	7	Rencontre Esperanto
mar	8		jeu	8	Victoire 39-45 / Rederie parents d'élèves PLACHY-BUYON	dim	8	
mer	9		ven	9		lun	9	Pentecôte
jeu	10		sam	10		mar	10	
ven	11		dim	11	Marché de Printemps	mer	11	
sam	12		lun	12		jeu	12	
dim	13		mar	13		ven	13	Finale du double tennis / Finale du double tennis / Tournoi basket Contv
lun	14		mer	14		sam	14	
mar	15		jeu	15		dim	15	
mer	16		ven	16		lun	16	
jeu	17		sam	17		mar	17	
ven	18		dim	18		mer	18	
sam	19		lun	19		jeu	19	
dim	20		mar	20		ven	20	
lun	21	Pâques	mer	21		sam	21	Fête de la musique
mar	22	Centre ALSH	jeu	22		dim	22	
mer	23		ven	23		lun	23	
jeu	24		sam	24		mar	24	
ven	25		dim	25	Elections CEE / Fête du village	mer	25	Pique nique Amicale des aînés / AG Baby Gvm
sam	26		lun	26	Fête du village	jeu	26	
dim	27	Souvenir des déportés	mar	27		ven	27	
lun	28		mer	28		sam	28	Fête des écoles RPI à Prouzel
mar	29		jeu	29	Ascension / Méchoui UNC	dim	29	
mer	30		ven	30		lun	30	
			sam	31				

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE		
mar	1		ven	1		lun	1	
mer	2		sam	2		mar	2	
jeu	3		dim	3		mer	3	Inscriptions tennis & Gym
ven	4		lun	4		jeu	4	
sam	5		mar	5	Collecte don du sang	ven	5	
dim	6		mer	6		sam	6	Inscriptions tennis
lun	7	Centre ALSH	jeu	7		dim	7	
mar	8		ven	8		lun	8	
mer	9		sam	9		mar	9	
jeu	10		dim	10		mer	10	Baby Gym inscriptions et renrise
ven	11		lun	11		jeu	11	
sam	12		mar	12		ven	12	
dim	13	Repas républicain / Feu artificie	mer	13		sam	13	
lun	14	Fête nationale	jeu	14		dim	14	
mar	15		ven	15	Assomption	lun	15	
mer	16		sam	16		mar	16	Reprise Ecole de Tennis
jeu	17		dim	17		mer	17	
ven	18		lun	18		jeu	18	
sam	19		mar	19		ven	19	
dim	20		mer	20		sam	20	
lun	21		jeu	21		dim	21	
mar	22		ven	22		lun	22	
mer	23		sam	23		mar	23	
jeu	24		dim	24		mer	24	
ven	25		lun	25		jeu	25	
sam	26		mar	26		ven	26	
dim	27		mer	27		sam	27	
lun	28		jeu	28		dim	28	
mar	29		ven	29		lun	29	
mer	30		sam	30	Inscriptions Tennis	mar	30	
jeu	31		dim	31	Pêche pisciculture Prouzel			

OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
mer	1		sam	1	Toussaint	dim	1	
jeu	2		dim	2		lun	2	
ven	3		lun	3		mar	3	
sam	4		mar	4		mer	4	
dim	5		mer	5		jeu	5	
lun	6		jeu	6		ven	6	Commemoration Afrique du Nord / Téléthon
mar	7		ven	7		sam	7	
mer	8		sam	8		dim	8	
jeu	9		dim	9		lun	9	
ven	10		lun	10		mar	10	
sam	11	soirée UNC	mar	11	Armistice 14-18	mer	11	Noel Amicale des aînés
dim	12		mer	12		jeu	12	
lun	13		jeu	13		ven	13	
mar	14		ven	14		sam	14	Arbre de Noel des enfants
mer	15		sam	15		dim	15	
jeu	16		dim	16		lun	16	
ven	17		lun	17		mar	17	
sam	18		mar	18		mer	18	
dim	19		mer	19		jeu	19	
lun	20	Centre ALSH	jeu	20		ven	20	
mar	21		ven	21		sam	21	Colis des aînés
mer	22		sam	22		dim	22	
jeu	23		dim	23		lun	23	
ven	24		lun	24		mar	24	
sam	25		mar	25		mer	25	Noel
dim	26	Semi-marathon ECCE HOMO	mer	26		jeu	26	
lun	27		jeu	27		ven	27	
mar	28		ven	28		sam	28	
mer	29		sam	29	Soirée Football à Plachy-Buyon	dim	29	
jeu	30		dim	30		lun	30	Collecte don du sang
ven	31					mar	31	

Liste des commerçants de la commune de Plachy

GÎTE RURAL

M. Wydrzynski Raoul
16 rue du Commandant André Dodart
Tél : 03.22.71.22.70 pour réservation

BOULANGERIE et PATISSERIE

M. et M^{me} Mollet Michel
45 rue des Clabaudois - Tél : 03 22 42 08 92

MAÇONNERIE

Travaux de maçonnerie et gros œuvre de bâtiment
M. Ely Gontrand 51 rue des Clabaudois
Tél : 03 22 42 75 77

TRANSPORTS ROUTIERS DE FRET INTERURBAINS

M. Pillon David
Hameau de Buyon - Tél : 03.22.42.12.23

CHAMBRE D'HOTES ET GITE RURAL

M^{me} Pillon Jacqueline (Chambre d'hôtes)
"L'herbe de Grâce" Hameau de Buyon
Tél direct : 03.22.42.12.22

TRAVAUX EXTERIEURS

B.F. Services - Tonte, taille, élagage, aménagements,
ramassages de feuilles, ...
M. Bellard Frédéric
9 rue de l'Eglise - Tél : 06.19.76.35.43
Frederic.bellard@hotmail.fr

EBENISTE ARTISAN

M. Vandepitte Willy
5 chemin de Saint-Sauflieu Hameau de Buyon
Tél : 03 22 42 77 41

COMMERCE DE GROS DE MATERIEL AGRICOLE

Etablissements Christian Bellegeule
13 rue du Commandant André Dodart
Tél : 03 22 42 71 28

CAFE - TABAC - PRESSE

« L'Annexe »
M. et M^{me} Cavenel Fabrice
1 route de Conty - Tél : 03 22 42 00 27

TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS ET PVC

M. Capart Stéphane
20 avenue des Mésanges - Tél : 03.22.45.28.90

CHOCOLATERIE

"Les chocolats de Nicolas"
M. et M^{me} Haag Nicolas
1 Grande Rue Hameau de Buyon
Tél : 03.22.95.57.12 - 06 03 49 46 99
Nicolas.haag@sfr.fr

TAXI

« Taxi Plachy-Buyon » Gares – Aéroports
Tous transports – toutes distances
M. Morel Alexandre
Tél : 06.85.22.34.30
Morel.alexandre@wanadoo.fr

INFORMATIQUE

Dépannage informatique et ADSL
Société Dizibao M. Henocque Manuel
20 rue des Alouettes - Tél : 06.15.70.01.59
www.dizibao.fr - contact@dizibao.fr

RENOVATION IMMOBILIERE

Aid'O travaux
M. Leclercq Jean-Philippe
Route de Saint-Sauflieu - Tél : 03.22.89.22.90 -
06.30.73.80.27 - aidotravaux@wanadoo.fr

INSTITUT DE BEAUTE

« Le SPA » - M^{lle} Elise Charpentier
5 rue Edouard Philogène Wallet - Tél : 03 22 42 95 47

PHARMACIE

M^{me} Schmartz-Vermandel Anne
10 rue du Capitaine Hémir Mézan
Tél : 03 22 42 76 49 - Fax : 03 22 42 08 85

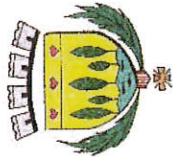
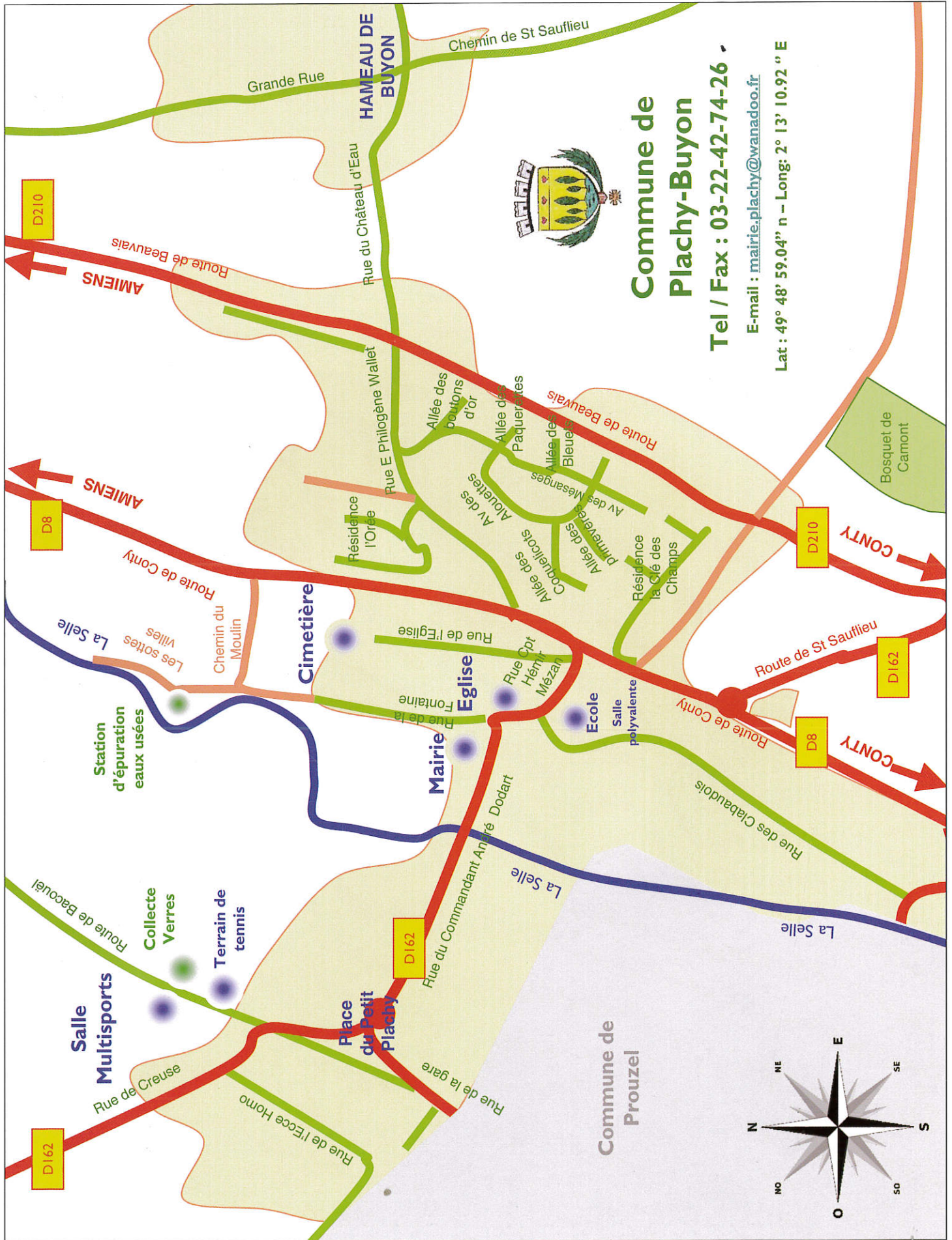
FLEURISTE

Charlotte Cottel
8 de la rue du Capitaine Hémir Mézan
Tél : 06 09 99 52 45 - E-mail : c_cotel@hotmail.fr
GÎTE RURAL "La clé du Bonheur"
Gîte labélisé
Charlotte Cottel - Tél : 06 09 99 52 45



Pêle Mêle



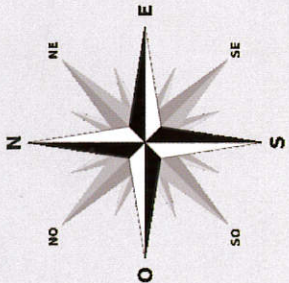


Commune de Plachy-Buyon

Tel / Fax : 03-22-42-74-26

E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

Lat : 49° 48' 59.04" n – Long: 2° 13' 10.92" E



Salle Multisports

Collecte Verres

Terrain de tennis

Place du Petit Plachy

Mairie

Eglise

Commune de Prouzel

Cimetière

Ecole

Salle polyvalente

Bosquet de Camont

HAMEAU DE BUYON

AMIENTS

CONTY

CONTY

Route de St Sauflieu

AMIENTS

AMIENTS

Grande Rue

Chemin de St Sauflieu

Rue du Château d'Eau

Rue E Philogène Walle

Allée des boutons d'or

Allée des Paquerettes

Allée des Bleues

Av des Mesanges

Av des Ailinettes

Av des Coquelicots

Av des Prunelles

Av des Champs

Residence la Clé des Champs

Residence l'Orde

Rue de l'Eglise

Rue de la Fontaine

Rue du Cpt Hémi Mézar

Rue de l'Église

Rue de l'Église

Rue de l'Église

Rue de l'Église

La Selle

Les sottes Villes

Chemin du Moulin

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Station d'épuration eaux usées

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Route de Baconel

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de Creuse

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de l'Ecce Homo

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Rue de la gare

Comité de relecture :

Chantal Bachelay, Jean-Pierre De Saint-Acheul, Martine Fauquembergue, ,
Marie-Françoise Feller, Jean-René Flamant, Christiane Herbet et Laurie Buquet.

Montage :

Chantal Bachelay et Emmanuel Maitre.

Textes :

Merci à tous les présidents et membres d'associations ou ateliers et à toutes les personnes qui, par leurs articles et photographies, ont participé à la réalisation de ce 40^{ème} bulletin municipal.

Impression :

Editions Norsud - 80136 Rivery - 03 22 89 02 02